

SAPEURS-POMPIERS
AUBE

Calendrier formation 2024



SDIS de l'Aube

Service compétences, formation et

APS

(CFAPS)

29/08/2024

Contenu

Calendrier corps communaux	4
1 Les procédures	4
2 La dispense de formation (reconnaissance des attestations, titres et diplômes)	5
3 Les résultats	5
4 Plateforme DISEGNO	5
5 Les parcours grades - formations - compétences sapeurs-pompiers corps communaux ...	6
6 Passage d'un corps communal au corps départemental	8
7 Les formations	9
8 Formations maintien et perfectionnement des acquis	16
9 Annexes.....	17
Calendrier corps départemental.....	20
1 Développement des compétences	20
2 Les procédures	20
3 Organisation d'une formation	23
4 Les parcours grades - formations - compétences	27
5 Les formations initiales et d'avancement.....	35
Les spécialités	47
1 Conduite	47
2 Encadrement des activités physiques	56
3 Risques technologique.....	60
4 Secours en milieu périlleux	64
5 SSSM	66
6 Formation et développement des compétences.....	68
Formations maintien et perfectionnement des acquis	81
1 Activités physique et sportives	81
2 FMPA COD.....	83
3 Formateur de secourisme	86
4 FMPA GOC3	88
5 FMPA SAL.....	89
6 FMPA GRIMP	90
7 FMPA RCH.....	91
8 FMPA RAD	93
9 FMPA SSSM	95
10 FMPA FORMATEURS CAISSON	96
Les stages extérieurs.....	99
1 L'ENSOSP	99
2 Le CNFPT et l'INSET	99
3 Autres formations.....	100
Les manifestations sportives	101
1 Cross	101
Annexes.....	103

Calendrier corps communaux

1 Les procédures

Préambule

Le calendrier de formation présente toutes les formations programmées par le service Compétences, Formation, Activités Physiques et Sportives (CFAPS) pour l'année en cours. Il est à votre disposition sur le site intranet du SDIS 10 (<http://www.sdis10.com>).

Ce calendrier constitue un minimum de stages prévus. Afin d'être plus réactifs lors de vos recrutements, des stages supplémentaires peuvent être organisés localement à votre demande (au sein du corps communal, dans un CIS de secteur,...).

Cette demande doit être effectuée auprès du service CFAPS, dans le respect du délai de 2 mois, qui après étude des conditions d'organisation (nombre de stagiaires, repas, disponibilité des salles de cours, disponibilité des formateurs...) validera ou non la formation.

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année ou par anticipation permettant ainsi de s'adapter aux contraintes professionnelles et familiales.

Comment s'inscrire ?

Les candidats peuvent s'inscrire au fil de l'eau, sous couvert de leur chef de corps et de la mairie, tout au long de l'année grâce à la fiche d'inscription qui se trouve en annexe et qui est également disponible sur le site intranet du SDIS 10.

Chaque sapeur-pompier peut s'inscrire tout au long de l'année et ce jusqu'à 2 mois avant le début du stage.

Les prérequis doivent impérativement être respectés.

Lorsque le stage est complet ou 2 mois avant le début du stage, le service CFAPS procède à la clôture des inscriptions. Si le stage n'est pas complet, le service CFAPS envoie un mail de « publicité » aux mairies et aux chefs de corps en indiquant le nombre de places disponibles.

Dans ce cas les chefs de corps procéderont à l'inscription des stagiaires intéressés directement par mail auprès du service en charge des corps communaux : sdis.cpi@sdis10.fr .

Chaque candidat inscrit recevra à la clôture des inscriptions du stage :

Les candidats retenus :

- Un mail de convocation est envoyé aux stagiaires.

Les candidats non retenus :

- Un mail indiquant qu'il n'a pas été retenu au stage.

Les désistements et absences

Chaque désistement ou absence doit être communiqué au plus tôt au service CFAPS, en précisant le motif, à l'adresse mail suivante : sdis.formation@sdis10.fr.

2 La dispense de formation (reconnaissance des attestations, titres et diplômes)

La dispense de formation a pour objectif de prendre en compte des compétences ou des expériences déjà acquises en vue d'obtenir une attestation de formation, un titre ou un diplôme. À cet effet, le sapeur-pompier doit en faire la demande au service CFAPS sous couvert de la voie hiérarchique.

La dispense de formation donne lieu, en fonction des compétences ou des expériences déjà acquises, à une réduction partielle ou totale de périodes de formation nécessaires pour l'obtention d'une attestation, d'un titre ou d'un diplôme.

3 Les résultats

Dès validation de l'UV (SAP, DIV ou INC) et sous réserve de l'aptitude médicale, le SPV peut être alerté pour toute intervention sur la commune, correspondant à la mission.

4 Plateforme DISEGNO

Cet outil de e-learning est une plateforme permettant de piloter les enseignements à distance. Il s'agit d'un espace documentaire mis à jour au fil des évolutions.

Le tuteur suivra les évolutions du stagiaire sur la plate-forme e-learning et sera une ressource en cas de nécessité. Il est le contact privilégié du stagiaire.

Vous trouverez dans l'onglet "ASSISTANCE" des tutoriels et documents d'aide à l'utilisation de la plateforme.

Les codes d'accès à cette plateforme vous sont transmis par courriel automatique dès votre recrutement.

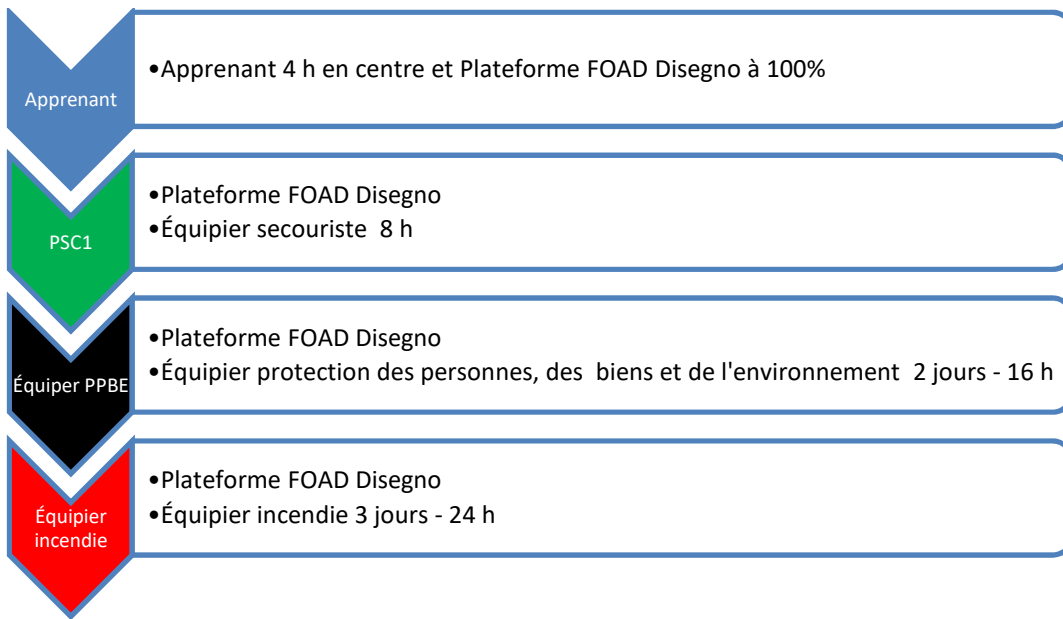
citrus»

Disegno • SDIS 
by citrus

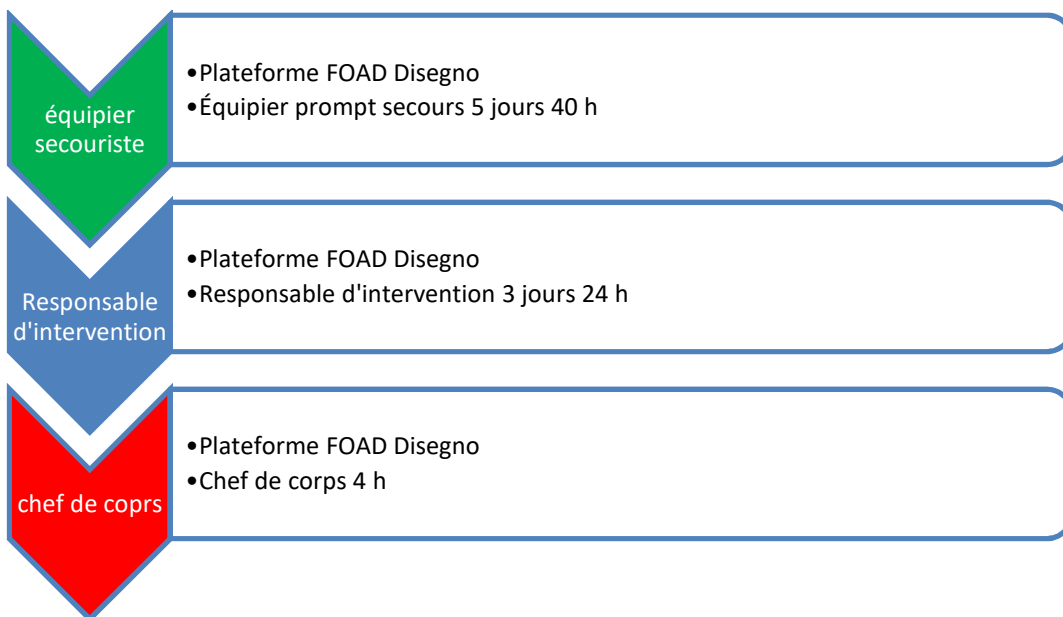
Navigation et apprentissage des agents

5 Les parcours grades - formations - compétences sapeurs-pompiers corps communaux

1 Formation initiale



Formations complémentaires et d'avancement



Avancements

JE SUIS	JE POURRAIS DEVENIR			LE MAIRE
	GRADE APPELATION	CONDITIONS RH	PRE REQUIS FORMATION	
SAPEUR DE 2 ^{ème} CLASSE	SAPEUR DE 1 ^{ère} CLASSE	1 an minimum de période probatoire (sauf pour les titulaires du brevet JSP)	Détenir au minimum les formations "Apprenant" et "PSC1"	Il peut aussi attendre l'acquisition de la formation initiale complète (SUAP DIV et INC),
SAPEUR DE 1 ^{ère} CLASSE	CAPORAL	3 ans d'engagement SPV		
CAPORAL	CAPORAL- CHEF	3 ans dans le grade de caporal		
CAPORAL- CHEF	SERGEN T	3 ans dans le grade de caporal-chef	Formation initiale complète + responsable d'interventions	Il peut nommer le SPV avant l'obtention de la formation "Responsable d'interventions"
SERGEN T	SERGEN T- CHEF	3 ans dans le grade de sergent		
SERGEN T- CHEF	ADJUDANT	4 ans dans le grade de sergent		Le Maire doit demander l'avis du SDIS en complétant le formulaire prévu à cet effet (faire la demande de formulaire par mail : sdis.cpi@sdis10.fr)
ADJUDANT	ADJUDANT- CHEF	3 ans dans le grade d'adjudant		
ADJUDANT- CHEF	LIEUTENANT	Prendre contact avec le service RH-SPV		Le Maire doit demander l'avis du SDIS en complétant le formulaire prévu à cet effet , (faire la demande de formulaire par mail : sdis.cpi@sdis10.fr). Le SDIS se chargera de la rédaction de l'arrêté de nomination

6 Passage d'un corps communal au corps départemental

Je souhaite intégrer le SDIS 10

Je suis SPV dans un corps communal et je souhaite prendre un double engagement ou muter au SDIS 10

Je dois réaliser les compléments de formation ci-dessous

Intitulé	Volume horaire	Pré requis	Activité validée
Pour les titulaires du prompt secours			
Équipier SUAP CD	40 h	Prompt secours	Je suis équipier SUAP CD
Pour les non titulaires du prompt secours			
Prompt secours	40 h	PSC	
Équipier SUAP CD	40 h	Prompt secours	Je suis équipier SUAP CD
Pour tout le monde			
Équipier DIV CD	24 h		Je suis équipier DIV CD
Équipier INC CD	80 h		Je suis équipier INC CD
Équipier SR* CD	28 h	Appartenir à un CIS ayant un moyen SR ou prendre des gardes dans un CIS ayant un moyen SR	Je suis équipier SR CD

Je suis maintenant « équipier sapeur-pompier au SDIS 10 »

*Le module SR n'est pas obligatoire pour l'avancement

Je suis chef d'équipe dans un corps communal et je souhaite devenir chef d'équipe au sein du SDIS 10 (après validation du chef de centre CD)

A la suite du complément d'équipier ci-dessus, je dois réaliser la formation ci-dessous

Intitulé	Volume horaire	Pré requis	Activité validée
Journée bilan individuel – remise à niveau CE	8 h	Être équipier et avoir une ancienneté de 2 ans de SPV	
Chef d'équipe CD	40 h	Avoir validé la journée diagnostique	Je suis chef d'équipe (sous réserve d'être nommé caporal)

Je suis maintenant « chef d'équipe sapeur-pompier au SDIS 10 »

Je suis chef d'agrès DIV dans un corps communal et je souhaite devenir chef d'agrès PPBE au sein du SDIS 10 (après validation du chef de centre CD)

A la suite des compléments ci-dessus, je dois réaliser la formation ci-dessous

Intitulé	Volume horaire	Pré requis	Activité validée
Module CA PPBE CD	32 h		Je suis déclenché comme CA DIV (sous réserve d'être nommé sergent)

Pour accéder ensuite aux fonctions de CA1E SUAP, CA1E MEA ou CA1E SR je dois maintenant suivre le cursus du Corps Départemental (après validation du chef de centre CD)

Je suis maintenant « chef d'agrès PPBE sapeur-pompier au SDIS 10 »

7 Les formations

Parcours équipier corps communaux

Apprenant corps communaux

Apprenant corps communaux	
Durée	4 heures en centre et validation FOAD
Public	Sapeurs 2 ^{ème} classe corps communaux

Objectif du stage
A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de connaître leur environnement institutionnel & administratif

Conditions d'accès / prérequis
Être recruté SPV et aptitude médicale à la formation
Validation Apprenant
Entretien chef de corps et validation FOAD

PSC 1 corps communaux

PSC 1 corps communaux	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Sapeurs 2 ^{ème} classe corps communaux

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires auront la compétence équiper SAP corps communaux 1 ^{er} secours

Conditions d'accès / prérequis
Apprenants aptes

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 13 janvier	CIS St Parres les Vaudes	2024-01-PSC1 corps communaux	
Samedi 24 février	CIS Mery sur Seine	2024-02-PSC1 corps communaux	
Lundi 27 mai	CIS Nogent sur Seine	2024-03-PSC1 corps communaux	
Samedi 29 juin	CIS Chaource	2024-04-PSC1 corps communaux	
Samedi 7 septembre	CIS Marigny le Châtel	2024-05-PSC1 corps communaux	
Samedi 19 octobre	CIS Piney	2024-06-PSC1 corps communaux	
Samedi 16 novembre	CIS Bar sur Seine	2024-07-PSC1 corps communaux	

Prompt secours corps communaux

Prompt secours corps communaux	
Durée	5 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Sapeurs 2 ^{ème} classe corps communaux

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires auront la compétence équiper prompt secours corps communaux

Conditions d'accès / prérequis
Apprenants aptes au SUAP

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedis 6, 13, 20, 27 avril et 4 mai	CIS Mery sur Seine	2024-08-prompt-secours corps communaux	
Samedis 14, 21, 28 septembre, 5 et 12 octobre	CIS Piney	2024-09-prompt-secours corps communaux	
Samedis 9, 16, 23, 30 novembre et 7 décembre	CIS Estissac	2024-10-prompt-secours corps communaux	

Équipier Protection des personnes des biens et de l'environnement corps communaux

Équipier PPBE corps communaux	
Durée	2 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Sapeurs 2 ^{ème} classe corps communaux

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires auront la compétence équipier DIV corps communaux

Conditions d'accès / prérequis
Prompt secours ou PSC1 (pour les moins de 18 ans un complément tronçonneuse devra être réalisé à la majorité)

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedis 20 et 27 janvier	CIS Bouilly	2024-11-EQ PPBE corps communaux	
Samedis 2 et 9 mars	CIS Piney	2024-12-EQ PPBE corps communaux	
Samedis 25 mai et 1 ^{er} juin	CIS Ramerupt	2024-13-EQ PPBE corps communaux	
Samedis 14 et 21 septembre	CIS Marcilly le Hayer	2024-14-EQ PPBE corps communaux	

Équipier incendie corps communaux

Équipier incendie corps communaux	
Durée	3 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Sapeurs 2 ^{ème} classe corps communaux

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires auront la compétence équipier incendie corps communaux

Conditions d'accès / prérequis
Équiper PPBE corps communaux

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedis 3, 10 et 17 février	CIS Estissac	2024-15-EQ INC corps communaux	
Samedis 8, 15 et 22 juin	CIS Arcis sur Aube	2024-16-EQ INC corps communaux	
Samedis 28 septembre, 5 et 12 octobre	CIS Aix en Othe	2024-17-EQ INC corps communaux	

Parcours avancement dans un corps communaux

Parcours responsable d'intervention corps communaux

Responsable d'intervention	
Durée	3 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	SPV corps communal, équipier toutes missions, 1 ^{ère} classe, 3 ans après la formation initiale complète (PSC1, PPBE INCENDIE)

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires auront la compétence de responsable sur intervention

Conditions d'accès / prérequis
Équipier incendie, SPV 3 ans minimum et 1ère classe

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedis 2, 9 et 16 mars	CIS Arcis sur Aube	2024-18-RESP INT corps communaux	
Samedis 8, 15 et 22 juin	CIS Saint Parres les Vaudes	2024-19-RESP INT corps communaux	
Samedis 19, 26 octobre et 2 novembre	CIS Bouilly	2024-20-RESP INT corps communaux	

Formation chef corps communaux

Formation chef corps communaux / FMPA chef corps communaux	
Durée	4 heures
Nombre de stagiaires min/max	6 / 20
Public	Chefs de corps ou adjoints corps communaux

Objectif du stage
Organisation du SDIS et procédures administratives

Conditions d'accès / prérequis
Être chef de corps ou adjoint d'un corps communal

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 23 mars matin	Direction	2024-21-responsable corps communaux	
Samedi 21 septembre matin	Direction	2024-22-responsable corps communaux	

8 Formations maintien et perfectionnement des acquis

Formation continue PSC1 corps communaux

Formation continue PSC1 corps communaux	
Durée	4 heures
Nombre de stagiaires min/max	6 / 10
Public	Sapeurs-pompiers corps communaux


Objectif du stage
Révision du PSC1

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire du PSC1

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Gestion des dates et des lieux par les corps communaux demandeurs			
Le formateur trouvera sur la plateforme Disegno le contenu à suivre.			
Le formateur fera les remontées au service CFAPS			

9 Annexes

Formulaire création de stage :



Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aube

DEMANDE D'ORGANISATION DE STAGE HORS CALENDRIER

Demande adressée à Sdis.Format@sdis10.fr minimum 5 semaines avant la date du stage

Type de stage : [] **Lieu du stage :** [CHOIX]
Date de stage : Du [24/07/2020] Au [24/07/2020]
Durée : [CHOIX] jours [CHOIX] heures
Responsable pédagogique : [CHOIX] []
Responsable de suivi : [CHOIX] []
Lieu de restauration : [] **Pré-réservation faite :** [CHOIX]
Nombre de repas à prévoir : [CHOIX]
Véhicules nécessaires : 1. [CHOIX] 2. [CHOIX] 3. []
Matériels demandés : []
 []
 []

STAGIAIRES					
	NOM	PRENOM	CIS	CATEGORIE	REPAS O/N
1	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
2	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
3	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
4	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
5	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
6	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
7	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
8	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
9	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
10	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
11	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
12	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]

1

FORMATEURS					
	NOM	PRENOM	CIS	CATEGORIE	REPAS O/N
1	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
2	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
3	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
4	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
5	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]

JURY					
	NOM	PRENOM	CIS	CATEGORIE	REPAS O/N
1	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
2	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
3	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
4	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]

ASSISTANTS					
	NOM	PRENOM	CIS	CATEGORIE	REPAS O/N
1	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
2	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]

Le Service Formation se réserve le droit d'étudier cette demande en rapport au calendrier officiel.

Service formation CIS

AVIS et VISA

Chef de centre

Service formation DDSIS

2



Annexe 2 : PV chef de corps communal

Module « Apprenant »

LE STAGIAIRE

NOM :

Prénom :

Matricule :

Date de fin de la FOAD :

LE CHEF DE CORPS

NOM :

Prénom :

Matricule :

Date de l'entretien avec le stagiaire :

J'atteste avoir rencontré le stagiaire afin d'insister sur les éléments essentiels à la compréhension du monde des sapeurs-pompiers. J'ai répondu à l'ensemble de ces questions et nous avons relu ensemble la Charte nationale des sapeurs-pompiers volontaires.

SIGNATURES

Date :

Signature du stagiaire	Signature du Chef de corps :



SAPEURS-POMPIERS
AUBE

FICHE INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE CPI – 2024

Cette fiche de demande de formation doit :

- Être adressée à l'adresse email sdis.cpi@sdis10.fr
- **Transmise au plus tard 2 mois avant le début du stage**

IDENTITE

Matricule : _____ Grade : _____ CPI : _____

Mme M Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____

Date de naissance : ____/____/____

Mobil : _____

FORMATION DEMANDEE

Stage n° : _____ Intitulé du stage : _____

Lieu : _____

Date : _____

Renseigner **obligatoirement** les éléments ci-dessus en consultant le calendrier des formations.

Signature du Candidat

Date :

Avis et signature du
Chef CPI

Date :

Avis et signature du Maire

Date :

Partie réservée au service CFAPS du SDIS

Reçu le :

Saisie :

Calendrier corps départemental

1 Développement des compétences

Le développement des compétences implique que l'apprenant soit connecté le plus tôt possible à son futur environnement.

Tout d'abord, il est nécessaire que cette découverte de l'environnement commence avant même l'arrivée en stage. Un accompagnement de l'apprenant par le chef de centre et idéalement par un tuteur constitue l'opportunité de développer un socle de connaissances et de gestes techniques élémentaires (ex. : *apprendre à dérouler un tuyau*).

Ensuite, le stage en présentiel est le moment privilégié pour compléter ces connaissances et développer des savoirs-agir au moyen notamment de mises en situation proposées par le formateur.

Enfin, le sapeur-pompier nouvellement formé perfectionnera son apprentissage en centre de secours avec ses pairs et par sa pratique opérationnelle.

2 Les procédures

Le calendrier

Le calendrier de formations est édité annuellement. Il présente toutes les formations programmées par le service CFAPS pour l'année en cours. Il est consultable sur le site intranet du SDIS 10 (<https://www.sdis10.com/espace-client/types/formation/>).

Ce calendrier constitue un minimum de stages prévus. Afin d'être plus réactifs lors des recrutements au fil de l'eau, les stages prompt secours – équipier PPBE peuvent être organisés à la demande des CIS au plus proche de l'affectation du sapeur-pompier.

De manière générale, des stages supplémentaires peuvent aussi être organisés localement à la demande (au sein du CIS, dans un CIS de secteur,...) et adapté aux horaires.

Ces demandes doivent être effectuées auprès du service CFAPS qui après étude des conditions d'organisation (nombre de stagiaires, repas, disponibilité des salles de cours, disponibilité des formateurs...) validera ou non la formation, grâce au formulaire de création de stage disponible sous : S:\INTER CIS\FORMATION SDIS 10\demande de création de stage hors calendrier dans un délai de 2 mois avant le début du stage.

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année ou par anticipation, permettant ainsi aux SPV de s'adapter à leurs contraintes professionnelles et familiales.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se font sur WebFor via le chef de centre ou le responsable formation du CIS.

Chaque sapeur-pompier peut s'inscrire tout au long de l'année et **ce jusqu'à 2 mois avant** le démarrage du stage. Aucune inscription ne sera prise après ce délai, il s'agit du délai de préparation en centre et de réalisation de la FOAD

Les prérequis doivent impérativement être respectés.

Lorsque le stage est complet ou 2 mois avant le début du stage, le service CFAPS procède à la clôture des inscriptions. Si le stage n'est pas complet, le service CFAPS envoie un mail de « publicité » aux chefs de centre en indiquant le nombre de places disponibles. Dans ce cas, les chefs de centres procéderont à l'inscription des stagiaires intéressés directement par mail auprès du service CFAPS.

Chaque candidat inscrit recevra à la clôture des inscriptions du stage :

Les candidats retenus :

- Un mail de convocation est envoyé aux stagiaires.

Les candidats non retenus :

- Un mail indiquant qu'il n'a pas été retenu au stage.

Les chefs de centres :

- Dans tous les cas, le chef de centre reçoit une copie du mail de réponse.

Les formateurs

Les formateurs peuvent s'inscrire au fil de l'eau, tout au long de l'année sur WebFor via leur chef de centre ou le responsable formation du CIS (ou service général).

Les désistements

Chaque désistement ou absence (stagiaires ou formateurs) doit être communiqué au plus tôt par mail au service CFAPS, en précisant le motif, à l'adresse électronique suivante : sdis.formation@sdis10.fr

Chaque désistement de formateur à moins de 15 jours du stage doit entraîner une recherche de remplaçant.

Le renouvellement du permis PL

La procédure de renouvellement des permis PL est consultable sur le serveur à l'adresse suivante :

<S:\INTER CIS\PPRR Corps Départemental\personnel\Procédure renouvellement Permis C.pdf>

Celle-ci doit être scrupuleusement respectée au risque que le CERFA soit refusé.

Les dispenses de formation

La dispense de formation a pour objectif de prendre en compte des compétences ou des expériences déjà acquises en vue d'obtenir une attestation de formation, un titre ou un diplôme. A cet effet, le sapeur-pompier doit en faire la demande au service CFAPS sous couvert de la voie hiérarchique.

La dispense de formation donne lieu, en fonction des compétences ou des expériences déjà acquises, à une réduction partielle ou totale de périodes de formation nécessaires pour l'obtention d'une attestation, d'un titre ou d'un diplôme.

Les ordres de mission

Un ordre de mission est obligatoire pour effectuer un déplacement hors du département (stage, jury, compétition, réunion,...).

La demande est à effectuer dès la réception de votre convocation, auprès du service CFAPS en précisant les dates et horaires des trajets allers et retours, le cas échéant l'immatriculation du véhicule utilisé et les frais qui donneront lieu à remboursement.

L'ordre de mission est transmis à l'intéressé après validation.

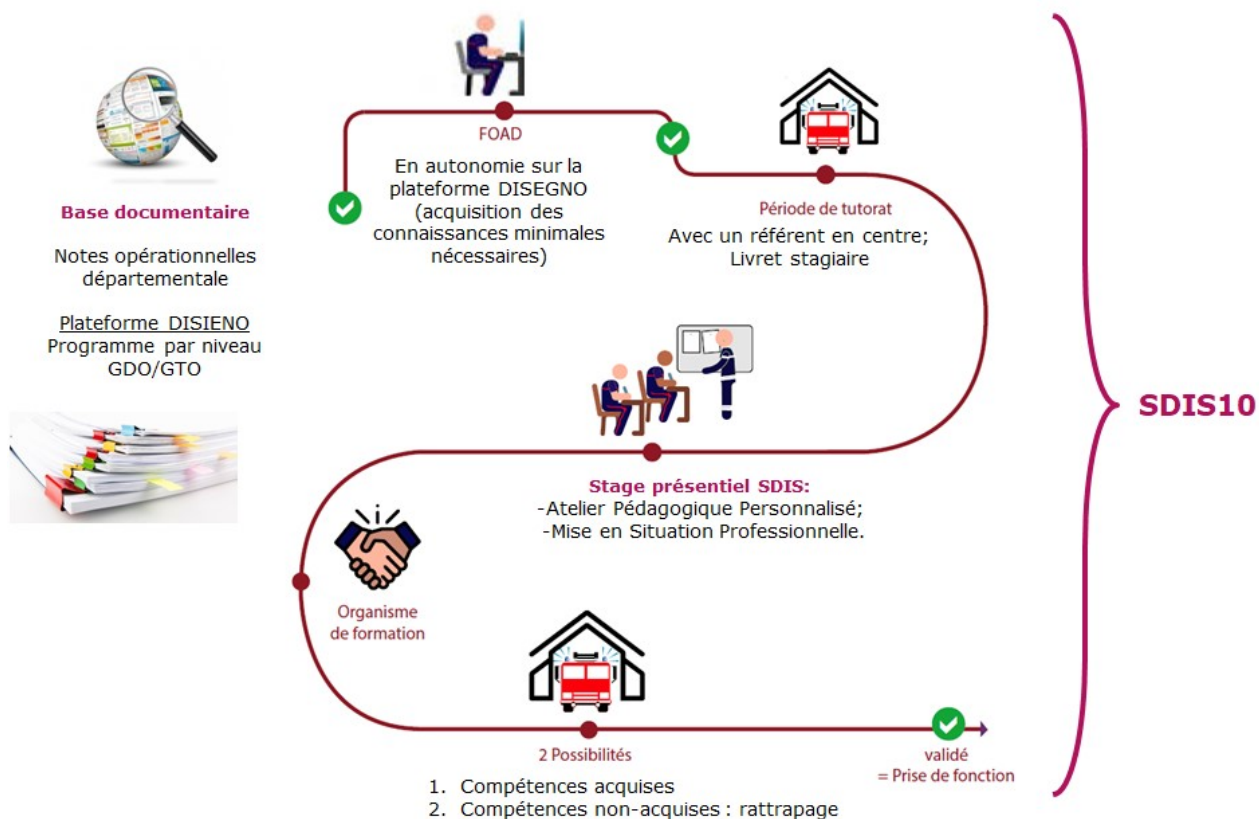
En cas de remboursement de frais, les originaux attestant des frais engagés seront transmis avec l'ordre de mission au service CFAPS.

Les formations du Service de Santé et de Secours Médical

La formation des personnels du SSSM comprend des formations départementales et des formations nationales. Toutes les demandes de formations doivent se faire auprès de la cadre de santé qui après validation transmettra les demandes au service CFAPS.

3 Organisation d'une formation

Processus de la formation :



Livret stagiaire et plateforme DISEGNO :

Le stagiaire est acteur à part entière de son processus de formation. Pour cela, deux outils sont mis à sa disposition. **Les stagiaires, n'ayant pas fait leur livret de préparation ou la foad à 100%, ne pourront pas assister à la formation.**

Livret stagiaire et tutorat

Lors de la convocation au stage, le service CFAPS transmettra aux chefs de centre et aux stagiaires un livret. Celui-ci sera rempli en centre avec un ou plusieurs tuteurs désignés par le chef de CIS.

Le tuteur contribue à l'intégration du personnel au sein de l'unité opérationnelle et l'accompagne dans sa progression pédagogique et son engagement sur intervention.

Plateforme DISEGNO

Cet outil de e-learning est une plateforme permettant de piloter les enseignements à distance. Il s'agit d'un espace documentaire mis à jour au fil des évolutions.

Le tuteur suivra les évolutions du stagiaire sur la plate-forme e-learning et sera une ressource en cas de nécessité. Il est le contact privilégié du stagiaire.

Vous trouverez dans l'onglet "ASSISTANCE" des tutoriels et documents d'aide à l'utilisation de la plateforme.

Les codes d'accès à cette plateforme vous sont transmis dès le recrutement.

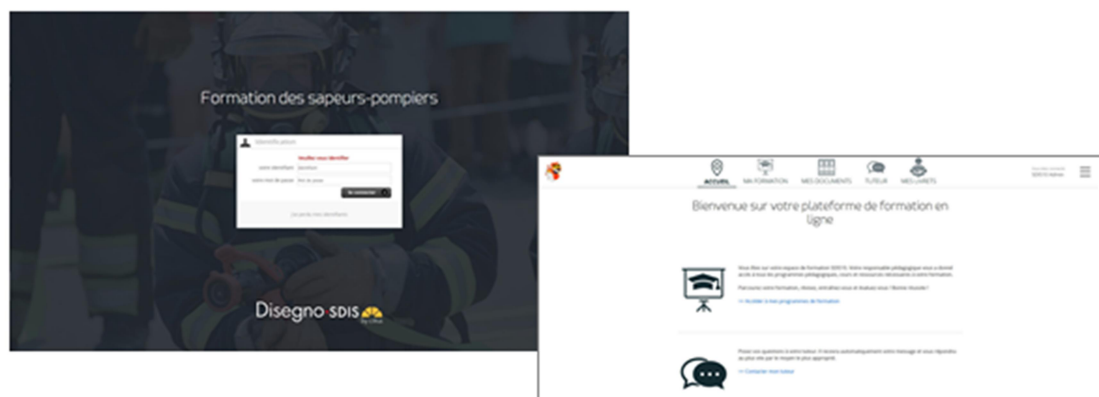
Disegno • SDIS

by citrus

Navigation et apprentissage des agents

Disegno • SDIS 

▶ Connectez-vous sur <https://disegnosdis.fr/>



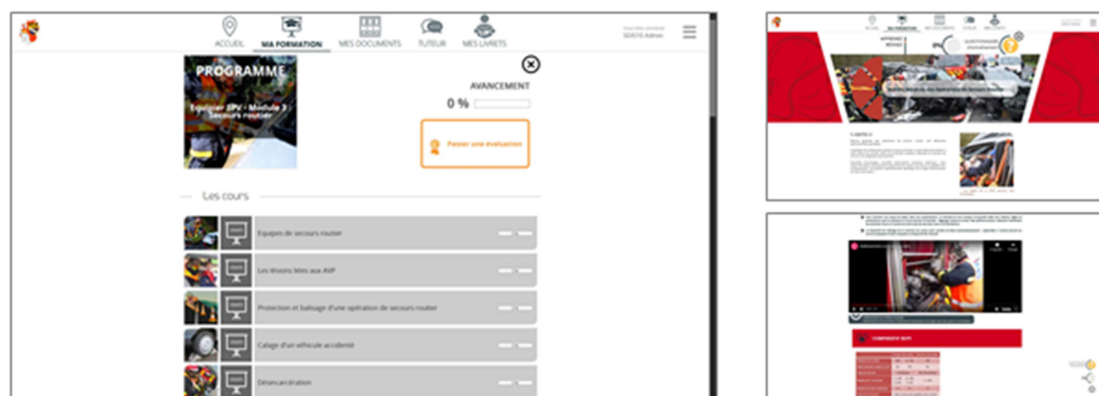
Disegno • SDIS 

▶ Accédez à vos programmes de formation



Disegno • SDIS 

▶ Accédez aux cours : apprenez et révisiez



▶ Pour chaque cours, entraînez-vous et vérifiez vos connaissances



- ▶ Explications et corrigés sont disponibles en mode entraînement. Les agents se rattachent alors plus facilement aux points vitaux du cours
- ▶ Les questions bien répondues sont mises en quarantaine. Nous testons l'agent en priorité sur ses points faibles.

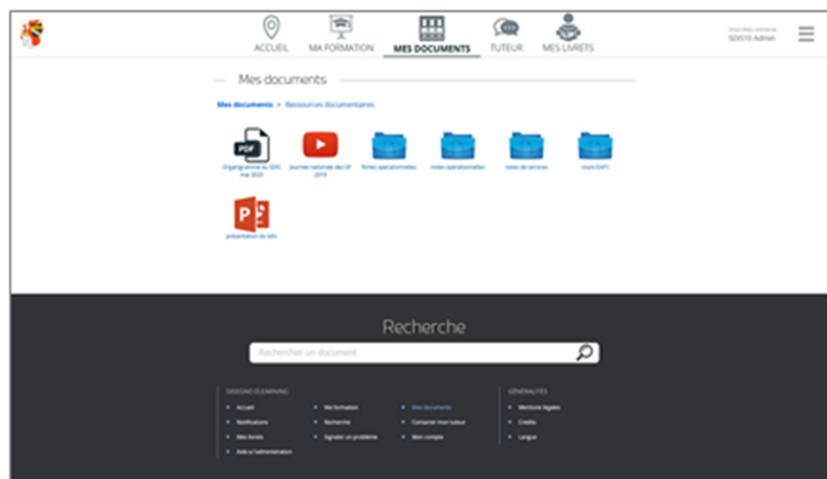
▶ Passez vos évaluations certificatives, ou des auto-évaluations (évaluations à blanc)



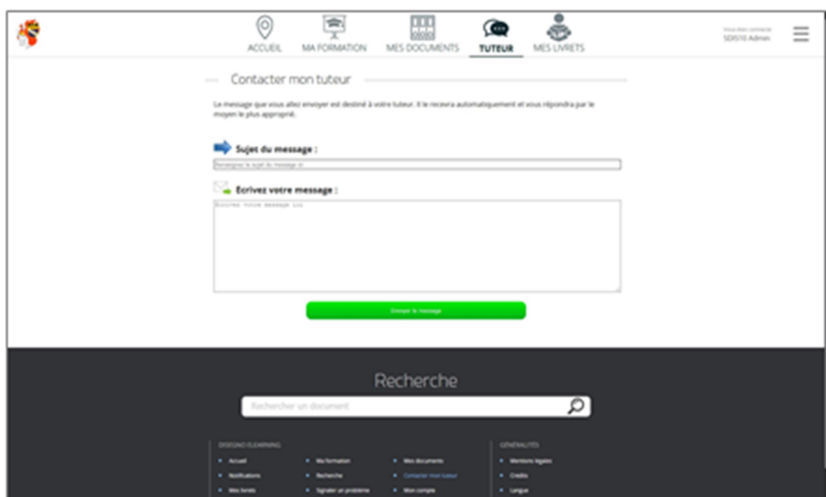
- ▶ En fonction du process de formation de votre SDIS, la présence d'un examinateur peut être requise.
- ▶ Les questions sont équitablement réparties entre tous les cours composant le programme
- ▶ Votre passif d'entraînement n'est pas pris en compte pour le choix des questions.
- ▶ Tous les agents sont évalués sur les mêmes notions, dans les mêmes proportions mais avec des questions différentes
- ▶ Vous pouvez récupérer vos preuves de réussite en PDF et consulter votre historique de passage



▶ Profitez de la base documentaire publique de votre SDIS



▶ Contactez votre tuteur pour toute question concernant votre formation



▶ Auto-évaluez-vous dans le cadres de vos livrets individuels de professionnalisation (LIP)



- ▶ 100% conforme à la réforme du 22 août 2019
- ▶ L'agent peut participer à l'élaboration de son plan d'action
- ▶ Consultez les vidéos tuto pour tout comprendre sur les LIP



▶ Si vous participez au suivi d'autres agents, vous avez accès à l'administration

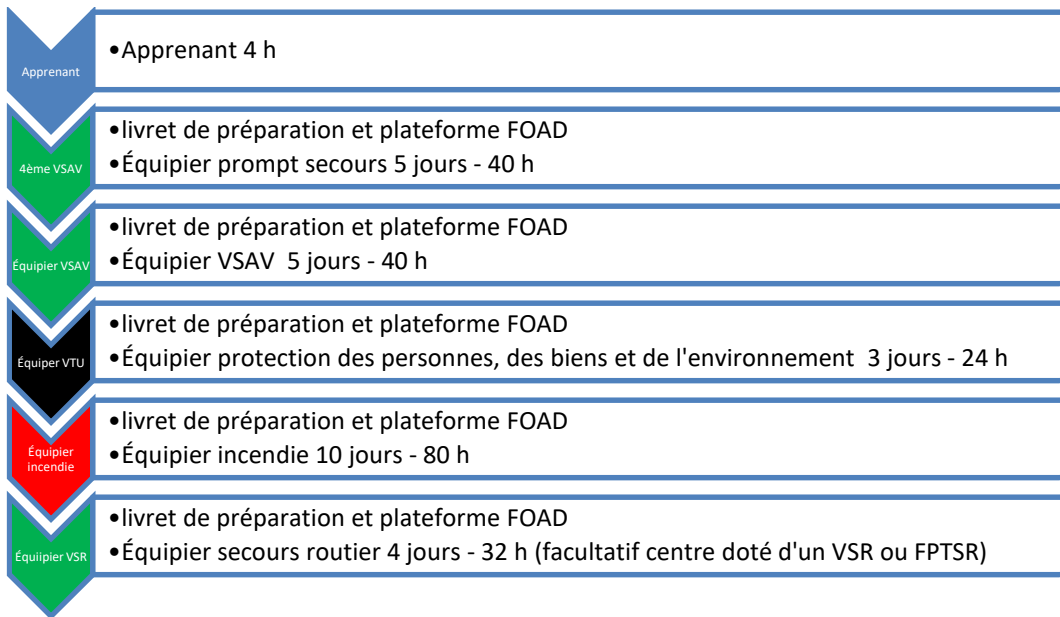


- ▶ Vous pouvez effectuer les actions qui vous sont autorisées

4 Les parcours grades - formations - compétences

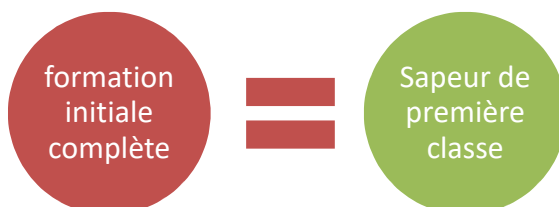
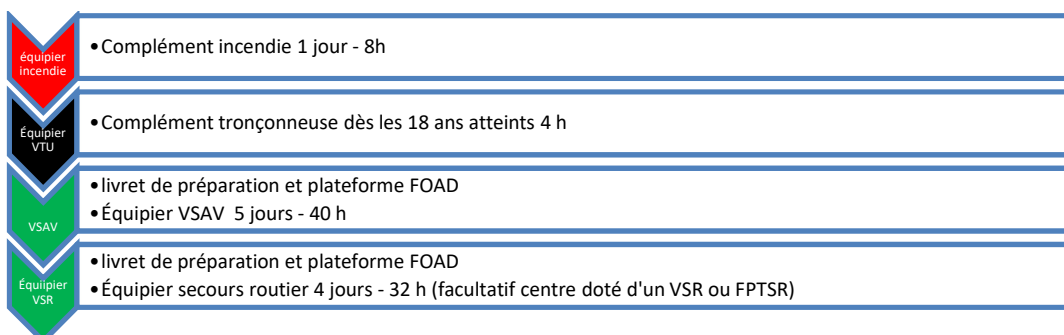
Le sapeur-pompier toutes missions :

Formation initiale :



L'ordre des formations est indicatif, nous privilégions le SUAP pour des raisons opérationnelles

Intégration suite à l'obtention du brevet JSP :

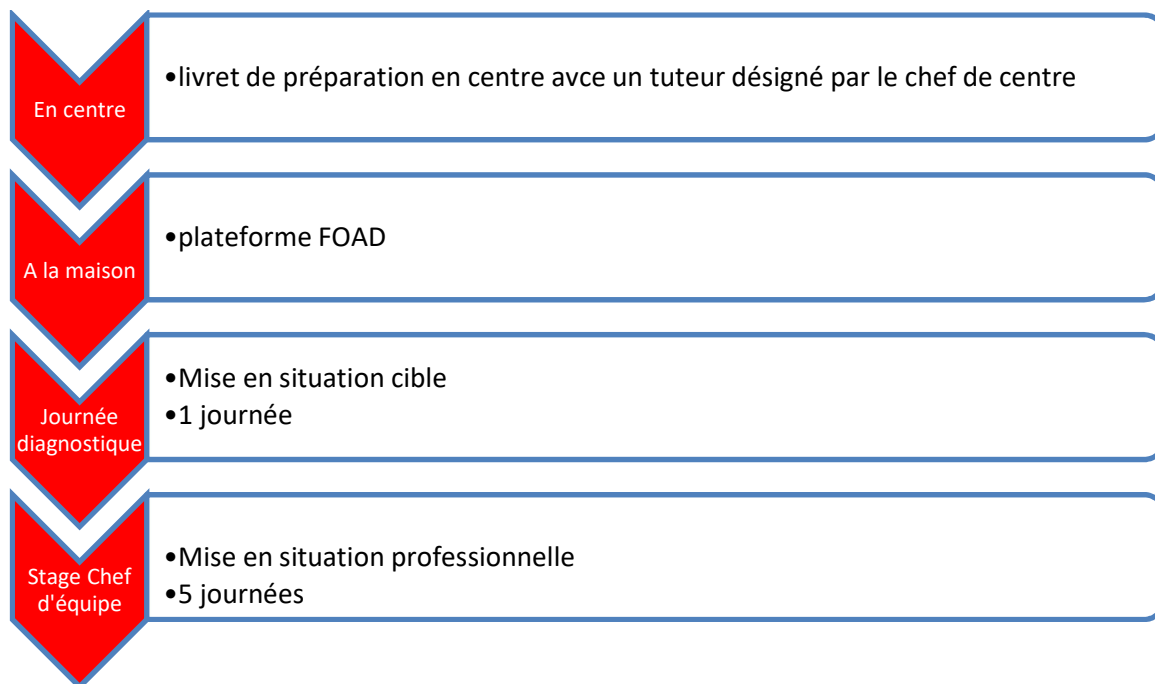


Parcours d'avancement :

Chef d'équipe et Caporal :

Pour participer à la formation chef d'équipe, il faut être nommable caporal.

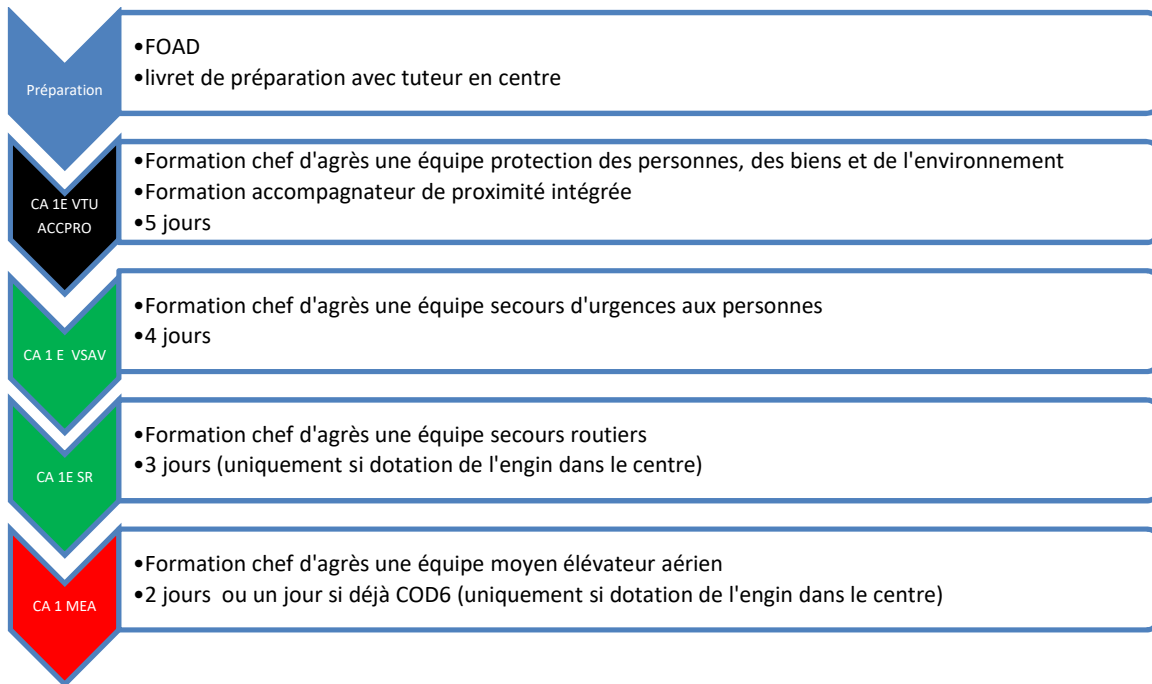
Cette règle peut-être aménageable en fonction des besoins du centre.



Sergent et chef d'agrès une équipe :

Pour participer à la formation de chef d'agrès une équipe, il faut être nommable sergent.

Cette règle peut-être aménageable en fonction des besoins du centre.



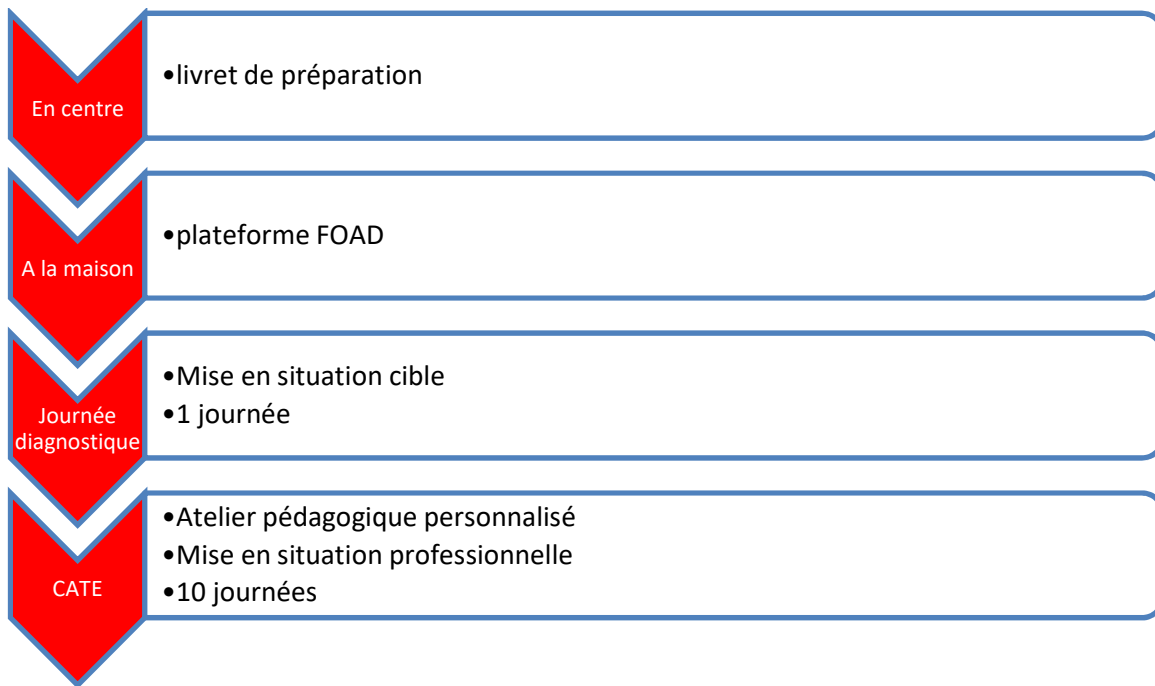
Les formations doivent être effectuées dans l'ordre défini ci-dessus, cela permet aux apprenants d'appréhender au mieux le rôle du chef d'agrès et de prendre en main les outils



Adjudant, chef d'agrès tout engin :

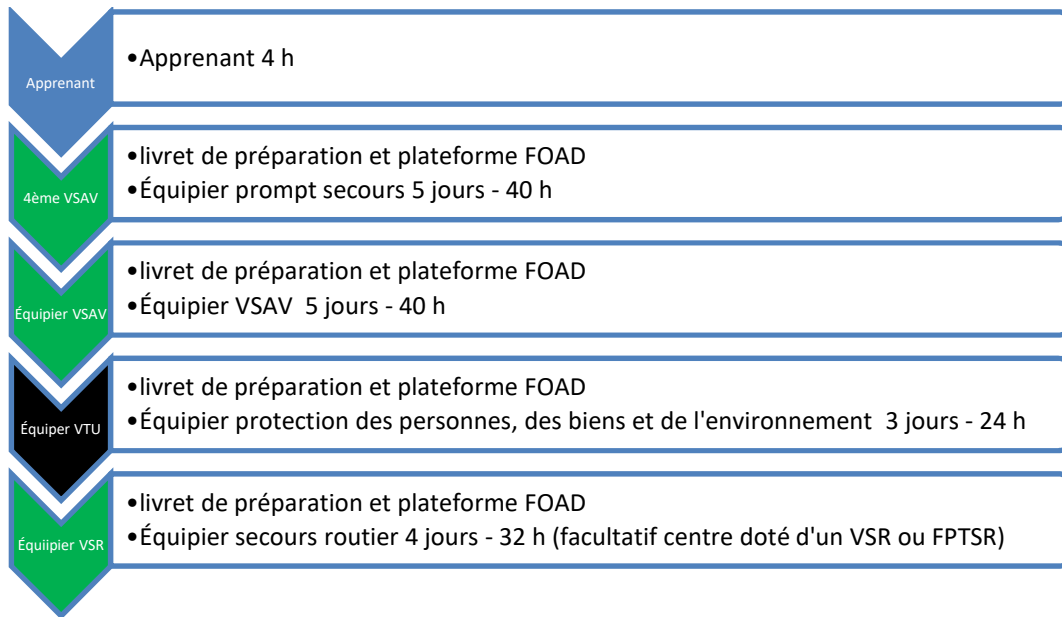
Pour participer à la formation de chef d'agrès tout engin, il faut être nommable adjudant et avoir effectué la formation de chef d'agrès une équipe à minima chef d'agrès PPBE et SUAP.

Cette règle peut-être aménageable en fonction des besoins du centre.



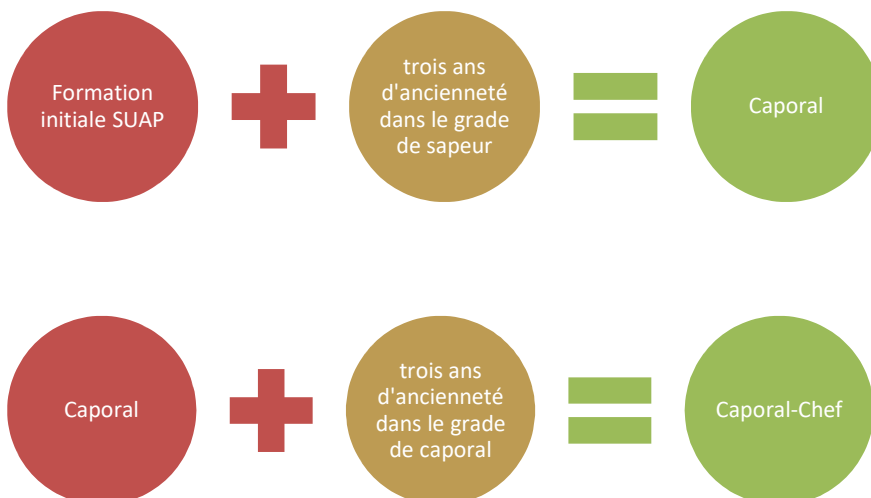
Sapeurs-pompiers mission unique (SUAP)

Formation initiale :



Parcours d'avancement :

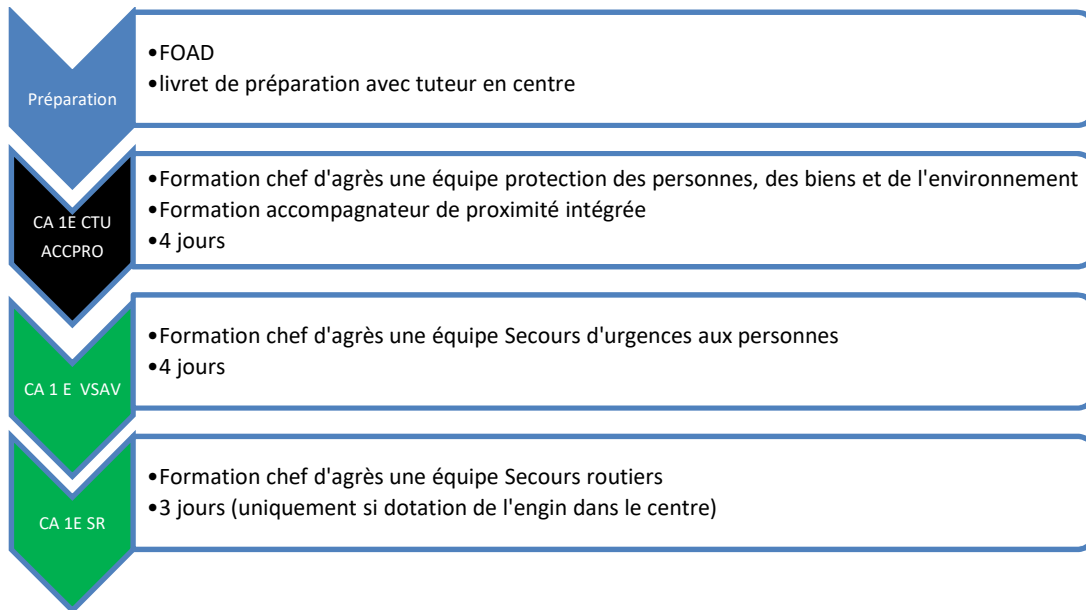
Caporal :



Sergent et chef d'agrès une équipe :

Pour participer à la formation de chef d'agrès une équipe, il faut être nommable sergent.

Cette règle peut-être aménagable en fonction des besoins du centre.



Le SSSM

Je suis infirmier et je souhaite intégrer le SSSM 10

Intitulé	Volume horaire	Pré requis	Activité validée
Formations départementales			
Module apprenant	4 h	Arrêté d'engagement	
Prompt secours	40 h	Module apprenant	
Equipier SUAP CD	40 h	Prompt secours	
Formation de santé en service	8 h	Module apprenant	Réalisation des visites médicales
Formation habilitation PISU	32 h	Journée d'intégration + doublure(s) en garde postée	Je peux participer aux activités AMU et SSO
Formations nationales			
Module tronc commun SC	8 h + EAD	Module apprenant	
Module secourisme	16 h + EAD	Module tronc commun SC	Une RATD peut être réalisée
DIU urgence	32 h	Module tronc commun SC + secourisme	
PEAD santé	8 h	Module tronc commun SC	
DIU santé publique	8 h + EAD	PEAD santé publique	

Je suis maintenant infirmier Sapeur-pompier

Je suis médecin et je souhaite intégrer le SSSM 10

Intitulé	Volume horaire	Pré requis	Activité validée
Formations départementales			
Module apprenant	4 h	Arrêté d'engagement	
Formation de santé en service	2 h	Module apprenant	Réalisation des visites médicales
Formations nationales			
Module tronc commun SC	8 h + EAD	Module apprenant	
Module secourisme	16 h + EAD	Module tronc commun SC	
DIU urgence	32 h	Module tronc commun SC + secourisme	
PEAD santé	8 h	Module tronc commun SC	
DIU santé publique	8 h + EAD	PEAD santé publique	

Je suis maintenant médecin Sapeur-pompier

Je suis pharmacien et je souhaite intégrer le SSSM 10

Intitulé	Volume horaire	Pré requis	Activité validée
Formations nationales			
Module apprenant	4 h	Arrêté d'engagement	
Module tronc commun SC	8 h + EAD	Module apprenant	
Module secourisme	16 h + EAD	Module tronc commun SC	
DIU module pharmacien	88 h	Module tronc commun SC + secourisme	
Je suis maintenant pharmacien sapeur-pompier			

Je suis vétérinaire et je souhaite intégrer le SSSM 10

Intitulé	Volume horaire	Pré requis	Activité validée
Formations nationales			
Module tronc commun SC	8 h + EAD	Module apprenant	
DIU gestion opérationnelle vétérinaire	24 h	Module tronc commun SC	
Je suis maintenant vétérinaire sapeur-pompier			

5 Les formations initiales et d'avancement

Parcours équipier CD

Apprenant CD

Apprenant CD	
Durée	4 heures
Nombre de stagiaires min/max	6 / 25
Public	Sapeurs 2 ^e classe CD et infirmiers du SSSM

Objectif du stage
A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de connaître leur environnement institutionnel et administratif

Conditions d'accès
Être recruté SPV et aptitude médicale à la formation

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 24 février	Direction	2024-1-APP CD	Disegno + présentiel
Samedi 13 avril	Direction	2024-2-APP CD	
Samedi 29 juin	Direction	2024-3-APP CD	
Samedi 5 octobre	Direction	2024-4-APP CD	

Prompt secours CD

Prompt secours CD	
Durée	5 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Sapeurs 2 ^e classe CD et infirmiers du SSSM

Objectif du stage
A l'issue de la formation les apprenants seront capables d'occuper la fonction d'apprenant VSAV

Conditions d'accès
Aptes à l'activité SUAP

Prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedis 20 et 27 janvier, 3, 10 et 17 février	Arcis sur Aube	2024-05-PROMPT SECOURS CD	Préparation : Livret stagiaire FOAD Disegno
Samedis 6, 13, 20, 27 avril et 4 mai	Bar sur Seine	2024-06-PROMPT SECOURS CD	
Samedis 25 mai, 1 ^{er} , 8, 15 et 22 juin	Nogent sur Seine	2024-07-PROMPT SECOURS CD	
Du lundi 15 au vendredi 19 juillet	Piney	2024-08-PROMPT SECOURS CD	
Samedis 31 août, 7, 14, 21 et 28 septembre	Estissac	2024-09-PROMPT SECOURS CD	
Samedi 21 décembre et du lundi 23 au vendredi 27 décembre (pas de stage le 25 décembre)	Vouldy	2024-10-PROMPT SECOURS CD	

Équipier SUAP CD

Équipier SUAP	
Durée	5 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Sapeurs 2 ^e classe CD et infirmiers du SSSM

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction d'équipier SUAP.

Conditions d'accès
Titulaire du prompt secours

Prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du lundi 4 au vendredi 8 mars	Vouldy	2024-11-EQ SUAP CD	Préparation : Livret stagiaire FOAD Disegno
Du lundi 22 au vendredi 26 avril	Romilly sur Seine	2024-12-EQ SUAP CD	
Du lundi 8 au vendredi 12 juillet	Vouldy	2024-13-EQ SUAP CD	
Du lundi 21 au vendredi 25 octobre	Lusigny sur Barse	2024-14-EQ SUAP CD	
Du lundi 30 au mardi 31 décembre et du jeudi 2 au samedi 4 janvier 2025	Aix en Othe	2024-15-EQ SUAP CD	

Équipier secours routier

Équipier SR CD	
Durée	4 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Sapeurs 2 ^e classe CD

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction d'équipier secours routier

Conditions d'accès
Titulaire de l'équipier SUAP et appartenir ou prendre des gardes dans CIS ayant un moyen secours routier.

Prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du lundi 26 au jeudi 29 février	Romilly sur Seine	2024-16-EQ SR CD	Préparation : Livret stagiaire FOAD Disegno
Du lundi 29 avril au vendredi 3 mai (pas de stage le 1 ^{er} mai)	Vendeuvre sur Barse	2024-17-EQ SR CD	
Du lundi 15 au jeudi 18 juillet	Estissac	2024-18-EQ SR CD	
Du lundi 28 au jeudi 31 octobre	Bar sur Seine	2024-19-EQ SR CD	

Équipier PPBE CD

Équipier PPBE CD	
Durée	3 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Sapeurs 2 ^e classe CD

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction d'équipier PPBE

Conditions d'accès
Titulaire du prompt secours CD

prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedis 3, 10 et 17 février	Brienne le Château	2024-20-EQ PPBE CD	Préparation : Livret stagiaire FOAD Disegno
Samedi 6 avril et le vendredi 12 et samedi 13 avril	Romilly sur Seine	2024-21-EQ PPBE CD	
Samedis 1, 8 et 15 juin	Bar sur Aube	2024-22-EQ PPBE CD	
Samedi 28 septembre et les samedis 5 et 12 octobre	Arcis sur Aube	2024-23-EQ PPBE CD	
Samedis 16, 23 et 30 novembre	Lusigny sur Barse	2024-24-EQ PPBE CD	

Équipier incendie CD

Équipier INC CD	
Durée	10 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 10
Public	Sapeurs 2 ^e classe CD

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction d'équipier incendie

Conditions d'accès
Équipier SUAP CD et équipier PPBE CD.

Prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 27 janvier, samedis 3, 10, 17 et 24 février et du lundi 26 février au vendredi 1 ^{er} mars	Bar sur Seine	2024-25-EQ INC CD	Préparation : Livret stagiaire FOAD Disegno
Samedis 23 et 30 mars, samedis 6, 13 et 20 avril, et du lundi 22 au vendredi 26 avril	Vouldy	2024-26-EQ INC CD	
Samedis 8, 15, 22 et 29 juin, samedi 6 juillet, et du lundi 8 au vendredi 12 juillet	Brienne le Château	2024-27-EQ INC CD	
Samedi 19 octobre, du lundi 21 au vendredi 25 octobre et du lundi 28 au jeudi 31 octobre	Vouldy	2024-28-EQ INC CD	

Parcours chef d'équipe CD

Chef d'équipe CD	
Durée	6 jours : 1 journée bilan + 5 jours de stage
Nombre de stagiaires min/max	6 / 10
Public	Sapeurs 1 ^{ère} classe CD

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de chef d'équipe

Conditions d'accès
Être équipier titulaire de la FI et avoir une ancienneté de 2 ans de SPV.

Prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%, être apte

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 13 janvier, et du lundi 26 février au vendredi 1 ^{er} mars	Bar sur Seine	2024-29-CE	Préparation : Livret stagiaire FOAD Disegno
Samedi 16 mars, et du lundi 22 avril au vendredi 26 avril	Vouldy	2024-30-CE	
Samedi 25 mai, et du lundi 8 juillet au vendredi 12 juillet	Brienne le Château	2024-31-CE	
Samedi 14 septembre, samedi 19 octobre et du lundi 21 octobre au jeudi 24 octobre	Vouldy	2024-32-CE	
Samedi 14 septembre, vendredi 25 octobre et du lundi 28 octobre au jeudi 31 octobre	Vouldy	2024-33-CE	

Parcours chef d'agrès 1 équipe PPBE/SUAP/SR/MEA (CA1E)

Module chef d'agrès une équipe protection des personnes des biens et de l'environnement et accompagnateur de proximité

Chef d'agrès une équipe PPBE + accompagnateur de proximité	
Durée	5 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Caporaux ou caporaux-chefs CD

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de chef d'agrès une équipe DIV/PPBE et d'être formateur de proximité

Conditions d'accès
Être caporal avec 2 ans d'ancienneté ou caporal-chef.

Prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Vendredi 26, samedi 27 janvier et les samedis 3, 10 et 17 février	Brienne le Château	2024-34-CA1E-PPBE	Préparation : Livret stagiaire FOAD Disegno
Samedi 30 mars, vendredi 5, samedi 6 avril, vendredi 12 et samedi 13 avril	Romilly sur Seine	2024-35-CA1E-PPBE	
Vendredi 20 septembre, samedis 21 et 28 septembre et samedis 5 et 12 octobre	Arcis sur Aube	2024-36-CA1E-PPBE	
Vendredi 8, samedi 9 novembre et samedis 16, 23 et 30 novembre	Lusigny sur Barse	2024-37-CA1E-PPBE	

Module chef d'agrès une équipe secours d'urgence aux personnes

Chef d'agrès une équipe SUAP	
Durée	4 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Caporaux ou caporaux-chefs CD
Objectif du stage	
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de chef d'agrès une équipe SUAP	

Conditions d'accès
CA1E PPBE

Prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du mardi 5 au vendredi 8 mars	Vouldy	2024-38-CA1E SUAP	Préparation : Livret stagiaire FOAD Disegno
Du mardi 23 au vendredi 26 avril	Romilly sur Seine	2024-39-CA1E SUAP	
Du mardi 9 au vendredi 12 juillet	Vouldy	2024-40-CA1E SUAP	
Du mardi 22 au vendredi 25 octobre	Lusigny sur Barse	2024-41-CA1E SUAP	

Module chef d'agrès une équipe secours routier

Chef d'agrès une équipe SR	
Durée	3 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Caporaux ou caporaux-chefs CD

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de chef d'agrès une équipe SR

Conditions d'accès
CA1E SUAP et appartenir à un CIS ayant un moyen SR.

Prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du mardi 27 au jeudi 29 février	Romilly sur Seine	2024-42-CA1E SR	Préparation : Livret stagiaire FOAD Disegno
Du mardi 30 avril au vendredi 3 mai (pas de stage le 1 ^{er} mai)	Vendeuvre sur Barse	2024-43-CA1E SR	
Du mardi 16 au jeudi 18 juillet	Estissac	2024-44-CA1E SR	
Du mardi 29 au jeudi 31 octobre	Bar sur Seine	2024-45-CA1E SR	

Module chef d'agrès une équipe moyens élévateur aérien

Chef d'agrès une équipe MEA	
Durée	2 jours 1 jour (si déjà COD6)
Nombre de stagiaires min/max	2 pour 1 formateur
Public	Caporaux-chefs ou sous-officiers CD

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de chef d'agrès une équipe MEA

Conditions d'accès
CA1E SUAP et appartenir à un CIS ayant un moyen aérien, être apte incendie.

Prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Date
Organisation locale en respectant les critères d'organisation

Parcours chef d'agrès tout engin

Module chef d'agrès tout engin (CATE)

Chef d'agrès tout engin	
Durée	11 jours : 1 journée bilan et 10 jours
Nombre de stagiaires min/max	4 / 6
Public	Sergents ou sergents chefs CD

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de chef d'agrès tout engin

Conditions d'accès
Être sergent-chef depuis plus d'un an ou sergent avec 4 ans d'ancienneté.

Prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 24 février, samedi 6 avril, vendredi 12 et samedi 13 avril, vendredi 19 et samedi 20 avril et du lundi 22 au vendredi 26 avril	Vouldy	2024-46-CATE	Préparation : Livret stagiaire FOAD Disegno
Samedi 14 septembre, samedi 19 octobre, du lundi 21 au vendredi 25 octobre et du lundi 28 au jeudi 31 octobre	Vouldy	2024-47-CATE	

Les spécialités

1 Conduite

Permis PL

Permis PL	
Durée	56 heures en deux sessions (plateau et conduite)
Nombre de stagiaires max	24
Public	Sapeurs à sergents CD

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront titulaires du permis PL

Conditions d'accès
Être équipier incendie CD et apte toutes missions

Prérequis
Avoir le permis B et être âgé de 21 ans révolus. L'inscription au code (s'il doit être repassé) est à la charge du candidat retenu et il devra être passé avant le début de la formation à la conduite. (attendre la réunion avec société Abskill)
COD 0

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
En cours d'élaboration avec la société Abskill (premier semestre 2024)			

Parcours COD

COD0

COD0	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires	2 pour 1 formateur
Public	Sapeur-pompier

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires auront la compétence de conducteur en situation d'urgence de catégorie B.

Conditions d'accès
Titulaire du permis B depuis 3 ans (2ans si conduite accompagnée) en cours de validité / Être équipier SUAP ou ISP

Prérequis
FOAD terminée. 5H de conduite en situation non urgente avec VSAV ou VTU. Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Date
Organisation locale en respectant les critères d'organisation Les stages se feront avec des formateurs ayant participé aux formations « formateur COD » de préférence

COD1

Conducteur engin pompe	
Durée	3 jours
Nombre de stagiaires	3 pour 1 formateur
Public	Sapeurs à sergents CD

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de conducteur d'engin pompe.

Conditions d'accès
Être équipier incendie, avoir le permis C en cours de validité et être âgé de 21 ans au moins

Prérequis
FOAD terminée. 5H de conduite en situation non urgente avec un FPT ou FPTHR ou CCR. Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du mardi 13 au jeudi 15 février	À déterminer en fonction des candidats	2024-48-COD1	Préparation : Livret stagiaire FOAD Disegno
Samedis 2, 9 et 16 mars	À déterminer en fonction des candidats	2024-49-COD1	
Du mardi 5 au jeudi 7 novembre	À déterminer en fonction des candidats	2024-50-COD1	

Nous ouvrirons des stages à la demande des chefs de centre.

Les stages se feront avec des formateurs ayant participé aux formations « formateur COD » de préférence

Conducteur Feux de Surfaces Agricoles	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires	3 pour 1 formateur
Public	Sapeurs à sergents CD titulaire du COD1

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'évoluer en qualité de conducteur avec un engin de type CCR-FPTHR-CCF(S-M) sur terrain non accidenté, <u>sans franchissement</u> .

Conditions d'accès
Appartenir à un CIS ayant un CCFM ou CCFS ou FPTHR ou CCR.

Prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 10 février	<i>À déterminer en fonction des candidats</i>	2024-51-COD FSA	
Samedi 17 février	<i>À déterminer en fonction des candidats</i>	2024-52-COD FSA CD	
Samedi 23 mars	<i>À déterminer en fonction des candidats</i>	2024-53-COD FSA	
Samedi 6 avril	<i>À déterminer en fonction des candidats</i>	2024-54-COD FSA	
<p>Nous ouvrirons des stages à la demande des chefs de centre.</p> <p>Les stages se feront avec des formateurs ayant participé aux formations « formateur COD » de préférence</p>			

COD VLHR

Conducteur VLHR en tout terrain	
Durée	2 jours
Nombre de stagiaires	3 pour 1 formateur (6 stagiaires max)
Public	Sapeurs-pompiers CD

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de conducteur VLHR tout terrain.

Conditions d'accès
Appartenir à un CIS ayant une VLHR.

Prérequis
Sapeur-pompier non COD2 Être titulaire du permis B en cours de validité depuis 5 ans minimum

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Lundi 27 et mardi 28 mai	Bouilly	2024-55-COD VLHR	
Vendredi 14 et samedi 15 juin	Mailly le Camp	2024-56-COD VLHR	
Vendredi 4 et samedi 5 octobre	Essoyes	2024-57-COD VLHR	

COD2

Conducteur de véhicule tout terrain	
Durée	5 jours bloqués
Nombre de stagiaires min/max	3 pour 1 formateur (12 stagiaires max)
Public	Sapeurs à Adjudants CD

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de conducteur de véhicule tout terrain.

Conditions d'accès
Avoir une expérience minimum de 2 ans de COD1. Appartenir à un CIS ayant un CCF.

Prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%. Permis en cours de validité

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du lundi 8 au vendredi 12 avril	Essoyes	2024-58-COD2	<i>Préparation :</i> <i>Livret stagiaire</i> <i>FOAD Disegno</i>

COD 4

Conducteur d'embarcation	
Durée	3 jours
Nombre de stagiaires	3 pour 1 formateur (12 stagiaires max)
Public	Sapeurs à Adjudants CD

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de conducteur d'embarcation.

Conditions d'accès
Être titulaire du permis bateau. Être affecté dans un centre de secours avec le moyen spécifique.

Prérequis
Livret de suivi dûment renseigné et validé par chef CIS.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Date à définir avec CT	Vouldy	2022-59-COD4	

COD 6

Conducteur Moyen élévateur aérien	
Durée	3 jours
Nombre de stagiaires	2 pour 1 formateur pour 1 MEA
Public	Sapeur-pompier

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de conducteur moyen élévateur aérien.

Conditions d'accès
Avoir une expérience minimum de 3 ans de COD1. Être affecté dans un centre de secours avec le moyen spécifique.

Prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Date
Organisation locale en respectant les critères d'organisation

COD 7

Conducteur véhicule porte-cellule	
Durée	4 heures
Nombre de stagiaires	2 pour 1 formateur pour 1 VPCE
Public	Sapeur-pompier

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de conducteur véhicule porte-cellule

Conditions d'accès
Avoir une expérience minimum de 1 an de COD1 Être affecté dans un centre de secours avec le moyen spécifique.

Prérequis
Livret de suivi dûment renseigné et validé par chef CIS.

Date
Organisation locale en respectant les critères d'organisation

2 Encadrement des activités physiques

Opérateur des Activités Physiques

Opérateur des Activités Physiques de Sapeurs-pompiers	
Durée	5,5 jours : 1 matinée test indicateurs de la condition physique et 5 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Sapeur-pompier

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction d'opérateur des activités physiques.

Conditions d'accès
Équipier incendie

Prérequis
Avoir validé les indicateurs de la condition physique.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 23 mars et du lundi 15 au vendredi 19 avril	Vouldy	2024-60-EAP1	

Module Arbitrage et jury

Arbitrage et jury lors des compétitions sportives de Sapeurs-Pompiers	
Durée	2 jours
Nombre de stagiaires	6 / 12
Public	Sapeur-pompier

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront détenteurs du module Arbitrage et jury

Prérequis
EAP1

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Lundi 6 et mardi 7 mai	Vouldy	2024-61-Arbitrage et jury	

Module PRAP (Prévention des Risques liés aux Activités Physiques)

Éducateurs des Activités Physiques de Sapeurs-pompiers	
Durée	2 jours
Nombre de stagiaires	2
Public	Sapeur-pompier

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront détenteurs du module PRAP

Conditions d'accès
Stagiaire retenu pour le stage EAP2

Prérequis
EAP1

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Stage CNFPT		2024-63-PRAP	Stage CNFPT

Éducateurs des Activités Physiques de Sapeurs-pompiers (EAP2)

Éducateurs des Activités Physiques de Sapeurs-pompiers	
Durée	10 jours
Nombre de stagiaires	2
Public	Sapeur-pompier

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction d'EAP2

Conditions d'accès / prérequis
EAP1 et modules complémentaires arbitrage et jurys, PRAP, encadrement APS des JSP Candidature validée par référent de la spécialité

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
STAGE CNFPT		2024-64-EAP2	Stage CNFPT

3 Risques technologique

Risque chimique

Équipier, chef d'équipe reconnaissance (RCH1)

Équipier reconnaissance risques chimiques et biologiques	
Durée	6 jours
Nombre de stagiaires min/max	6/12
Public	Sapeur-pompier CD

Objectif du stage
Former des équipiers ou chefs d'équipes de reconnaissance aux risques chimiques et biologiques

Conditions d'accès
Être dans un centre disposant d'un véhicule risques chimiques ou technologiques

Prérequis
Validation FOAD à 100%

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du lundi 15 au vendredi 19 janvier et le lundi 11 mars	Ouest	2024-65-RCH1	

Équipier, chef d'équipe d'intervention (RCH2)

Équipier d'intervention risques chimiques et biologiques	
Durée	6 jours
Nombre de stagiaires min/max	6/12
Public	Sapeur-pompier CD

Objectif du stage
Former des équipiers ou chefs d'équipes d'intervention aux risques chimiques et biologiques

Conditions d'accès
Être titulaire du RCH1 Être dans un centre disposant d'un véhicule risques chimiques ou technologiques

Prérequis
Validation FOAD à 100%

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du lundi 4 au vendredi 8 novembre et le lundi 18 novembre	Ouest	2024-66-RCH2	

Risques radiologiques

Équipier reconnaissance risques radiologiques (RAD1)

Équipier reconnaissance risques radiologiques	
Durée	4 jours
Nombre de stagiaires min/max	6/12
Public	Sapeur-pompier CD

Objectif du stage
Être capable d'intervenir lors d'accident comportant un risque radiologique

Conditions d'accès
Être dans un centre disposant d'un véhicule risques chimiques ou technologiques ou du matériel de détection.

Prérequis
Validation FOAD à 100%

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du mardi 12 au vendredi 15 novembre	Nogent sur Seine	2024-67-RAD1	Travail au CNPE

Équipier d'intervention risques radiologiques (RAD2)

Équipier d'intervention risques radiologiques (RAD2)	
Durée	4 jours
Nombre de stagiaires min/max	6/12
Public	Sapeur-pompier CD

Objectif du stage
Être capable d'intervenir lors d'accident comportant un risque radiologique

Conditions d'accès
Être dans un centre disposant d'un véhicule risques chimiques ou technologiques ou du matériel de détection.

Prérequis
Validation FOAD à 100%

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du mardi 19 au vendredi 22 novembre	Nogent sur Seine	2024-68-RAD2	

4 Secours en milieu périlleux

IMP1

Intervention en milieu périlleux niveaux 1	
Durée	4 jours
Nombre de stagiaires min/max	6/12
Public	Sapeur-pompier professionnel ou membre du SSSM

Objectif du stage
Devenir IMP de niveau 1

Conditions d'accès
Équipier incendie ; avoir validé les tests de sélection

Prérequis
Validation FOAD à 100%

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du mardi 26 au vendredi 29 mars	Vouldy	2024-69-IMP1	

IMP2

Intervention en milieu périlleux niveaux 2	
Durée	10 jours
Nombre de stagiaires min/max	6/12
Public	Sapeur-pompier professionnel ou membre du SSSM

Objectif du stage
Devenir sauveteur GRIMP

Conditions d'accès
Être IMP1

Prérequis
Validation FOAD à 100%

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du lundi 7 au vendredi 11 octobre et du lundi 14 au vendredi 18 octobre	Vouldy	2024-70-IMP2	

5 SSSM

Formation initiale santé en service

FI Santé en service	
Durée	2 jours (1 journée en présentiel + 1 doublure de visite)
Nombre de stagiaires min/max	2/10
Public	ISP, MSP et experts

Conditions d'accès
Pour les MSP, ISP et experts souhaitant participer aux activités de santé en service.

Objectif du stage
Être capable de réaliser des visites médicales

Prérequis
Module apprenant

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Mercredi 17 janvier	Vouldy	2024-71-SSSM-FISS	
Mercredi 18 septembre	Vouldy	2024-72-SSSM-FISS	

Formation initiale activités opérationnelles

FI AMU SSO	
Durée	4 jours +doubleure garde postée (2 à 6)
Nombre de stagiaires min/max	2/10
Public	ISP, MSP et experts

Conditions d'accès
Pour les MSP et ISP souhaitant participer aux missions opérationnelles (AMU et SSO) du SSSM.

Objectif du stage
Intégrer une équipe de secours opérationnelle

Prérequis
Module apprenant Équipier VSAV pour les ISP

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Jeudi 7 et vendredi 8 mars	Vouldy	2024-73-SSSM-FI AMU SSO	
Jeudi 14 et vendredi 15 mars	Vendeuvre sur Barse		
Jeudi 17 et vendredi 18 octobre	Vendeuvre sur Barse	2024-74-SSSM-FI AMU SSO	
Jeudi 24 et vendredi 25 octobre	Lusigny sur Barse		

6 Formation et développement des compétences

Formateur de secourisme

Pédagogie Initiale et Commune de Formateur

Pédagogie Initiale et Commune de Formateur PIC F	
Durée	6 jours
Nombre de stagiaires	6/12
Public	Caporal minimum

Objectif du stage
Socle de base des techniques pédagogiques

Conditions d'accès / prérequis
Équipier SUAP / Caporaux souhaitant réaliser la formation PAE FPS. Être à jour des FMPA SUAP

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 24 février et du mardi 19 au vendredi 22 mars	Ouest	2024-75-PICF	

Pédagogie adaptation à l'emploi de formateur de premier secours (PAE FPS)

Pédagogie adaptation à l'emploi de formateur de premier secours PAE FPS	
Durée	6 jours
Nombre de stagiaires	6/12
Public	Caporal minimum

Objectif du stage
Socle de base des techniques pédagogiques

Conditions d'accès / prérequis
Pédagogie Initiale et Commune de Formateur et un stage secourisme en assistant.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 12 octobre et du lundi 2 au vendredi 6 décembre	Ouest	2024-76-PAE FPS	

Pédagogie adaptation à l'emploi de formateur de formateurs et Conception et encadrement d'une action de formation

<i>Pédagogie adaptation à l'emploi de formateur de formateurs et Conception et encadrement d'une action de formation</i>	
Durée	15 jours
Nombre de stagiaires	2
Public	Sergent mini

Objectif du stage
Socle de base des techniques pédagogiques

Conditions d'accès / prérequis
PAE-FPS + 3 ans d'ancienneté, investi dans la formation

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Date et Lieux à définir		Stage extérieur	

Formateur

Accompagnateur de proximité (pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en centre)

ACCPRO	
Durée	3 jours
Nombre de stagiaires	6/12
Public	Caporal minimum

Objectif du stage
Socle de base des techniques pédagogiques pour encadrer une session formative en centre et accompagner un stagiaire dans son parcours formatif en CIS avant stage.

Conditions d'accès / prérequis
Être chef d'équipe

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 10 février et du vendredi 16 au samedi 17 février	Lusigny sur Barse	2024-77-ACCPRO	
Samedi 6 avril et du vendredi 12 au samedi 13 avril	Romilly sur Seine	2024-78-ACCPRO	
Samedi 21 septembre du vendredi 27 au samedi 28 septembre	Brienne le Château	2024-79-ACCPRO	
Samedi 16 novembre du vendredi 22 au samedi 23 novembre	Nogent sur Seine	2024-80-ACCPRO	

Formateur Accompagnateur (Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en centre)

Formateur accompagnateur	
Durée	10 jours
Nombre de stagiaires	10 FORACC + 3 FORCO (formateurs concepteurs)
Public	Accompagnateur de proximité CD

Objectif du stage
Socle de base des techniques pédagogiques pour encadrer un stage départemental

Conditions d'accès / prérequis
ACCPRO. Participation active à des actions de formation

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du lundi 4 au vendredi 8 mars	Ouest	2024-81-FORACC	2 places de concepteurs en intégré
Du lundi 22 au vendredi 26 avril			

Encadrant COD 0

Encadrant COD 0	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires	10
Public	Accompagnateur de proximité et formateur COD 0

Objectif du stage
Socle de base du PPR et des techniques pédagogiques pour encadrer un COD0 Rappel du scénario pédagogique (PPRR, conduite, circuit)

Conditions d'accès / prérequis
Accompagnateur de proximité voulant participer à des actions de formation COD0

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Vendredi 2 février	Ouest	2024-82-ACCCOD0	
Samedi 3 février	Ouest	2024-83-ACCCOD0	

Encadrant COD 1

Encadrant COD 1	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires	10
Public	Accompagnateur de proximité et formateur COD1

Objectif du stage
Socle de base du PPR et des techniques pédagogiques pour encadrer un COD1 Rappel du scénario pédagogique (PPRR, Conduite, Perte de charges, manœuvres)

Conditions d'accès / prérequis
Accompagnateur de proximité voulant participer à des actions de formation COD

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Vendredi 23 février	Vouldy	2024-84-ACCCOD1	
Samedi 24 février	Vouldy	2024-85-ACCCOD1	

Encadrant CODFSA

Encadrant COD FSA	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires	10
Public	Accompagnateur de proximité et formateur COD FSA

Objectif du stage
Socle de base du PPR et des techniques pédagogiques pour encadrer un CODFSA Rappel du scénario pédagogique (PPRR, Conduite, capacité de chaque engin)

Conditions d'accès / prérequis
Accompagnateur de proximité voulant participer à des actions de formation COD FSA

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Vendredi 26 janvier	Vouldy	2024-86-ACCCODFSA	
Samedi 27 janvier	Vouldy	2024-87-ACCCODFSA	

Encadrant formation secours routier

Encadrant secours routier	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires	10
Public	Accompagnateur de proximité minimum

Objectif du stage
Socle de base des techniques de césarissations et de balisage Rappel du scénario pédagogique

Conditions d'accès / prérequis
Accompagnateur de proximité voulant participer à des actions de formation de secours routiers Avoir un véhicule de secours routier dans son centre

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Lundi 12 février	Ouest	2024-88-ACCSR	
Mardi 13 février	Ouest	2024-89-ACCSR	

Encadrant formation incendie

Encadrant incendie	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires	10
Public	Accompagnateur de proximité minimum

Objectif du stage
Rappel du scénario pédagogique (apport à faire suivant niveau) Socle de base des techniques à transmettre aux stagiaires

Conditions d'accès / prérequis
Accompagnateur de proximité voulant participer à des actions de formation en incendie

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Lundi 12 février	Ouest	2024-90-ACCINC	
Mardi 13 février	Ouest	2024-91-ACCINC	

Animateur JSP:

Animateur JSP	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires	15 stagiaires
Public	Sapeur-pompier

Objectif du stage
Socle de base des techniques pédagogiques pour encadrer des JSP

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 5, 12, 19 et 26 octobre	Ouest	2024-92- Animateur JSP	

Feux de forêts

Équipier feux de forêts

Équipier feux de forêts	
Durée	6 jours (une journée bilan et 5 jours bloqués)
Nombre de stagiaires	Nombre de stagiaires sera déterminé
Public	Sapeur-pompier du corps départemental

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront détenteurs de l'équipier

Conditions d'accès / prérequis
Équipier incendie et être apte

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 16 mars Du lundi 13 mai au vendredi 17 mai	Ouest Les Riceys	2024-95-FDF1	

Chef d'agrès feux de forêts

Chef d'agrès feux de forêts	
Durée	6 jours (une journée bilan et 5 jours bloqués)
Nombre de stagiaires	Nombre de stagiaires sera déterminé
Public	Sapeur-pompier du corps départemental

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront détenteurs de la compétence chef d'agrès feux de forêts

Conditions d'accès / prérequis
Être équipier feux de forêts et grade minimal sergent

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 6 avril Du lundi 13 mai au vendredi 17 mai	Ouest Les Riceys	2024-96-FDF2	

Formation aux techniques de forçement

Formation aux techniques de forçement	
Durée	4 heures
Nombre de stagiaires	6 stagiaires
Public	Sapeur-pompier du corps départemental

Objectif du stage
Acquérir es techniques d'ouverture de porte avec le matériel du FPT

Conditions d'accès / prérequis
Équipier incendie apte au port de l'ARI

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 3 février	Ouest	2024-229-TECFOR	
Samedi 3 février	Ouest	2024-230-TECFOR	
Lundi 19 février	Ouest	2024-231-TECFOR	
Lundi 19 février	Ouest	2024-232-TECFOR	
Samedi 16 mars	Nogent sur Seine	2024-233-TECFOR	
Samedi 16 mars	Nogent sur Seine	2024-234-TECFOR	
Lundi 25 mars	Nogent sur Seine	2024-235-TECFOR	
Lundi 25 mars	Nogent sur Seine	2024-236-TECFOR	
Vendredi 5 Avril	Romilly sur Seine	2024-237-TECFOR	
Vendredi 5 Avril	Romilly sur Seine	2024-238-TECFOR	
Samedi 25 mai	Vouldy	2024-239-TECFOR	
Samedi 25 mai	Vouldy	2024-240-TECFOR	
Lundi 27mai	Vouldy	2024-241-TECFOR	
Lundi 27 mai	Vouldy	2024-242-TECFOR	

Formations maintien et perfectionnement des acquis

1 Activités physique et sportives

FMPA Opérateur des Activités Physiques

FMPA EAP 1	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires min/max	6 /12
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire de la formation EAP 1

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Vendredi 9 février	Vouldy	2024-97-FMPA EAP1	
Samedi 10 février	Vouldy	2024-98-FMPA EAP1	
Vendredi 22 mars	Vouldy	2024-99-FMPA EAP1	
Samedi 23 mars	Vouldy	2024-100-FMPA EAP1	
Vendredi 11 octobre	Vouldy	2024-101-FMPA EAP1	

FMPA Éducateurs des Activités Physiques

FMPA EAP 2	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires	5
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire de la formation EAP 2

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Attente date par le CNFPT			

FMPA Conseiller technique APS

FMPA EAP 3	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires	1
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire de la formation EAP 3

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Attente date par la zone et le CNFPT			

2 FMPA COD

FMPA ENGINES LOURDS

FMPA ENGINES LOURDS	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires min/max	6 /12
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire de la formation COD 1 + permis valide Avoir suivi sa formation depuis plus de 5 ans

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Organisation locale en respectant les critères d'organisation, formateur COD			

FMPA COD 2

FMPA COD 2	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires min/max	6 /12
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire de la formation COD 2 + permis valide

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Lundi 27 mai	Bouilly	2024-102-FMPA COD2	
mardi 28 mai	Bouilly	2024-103-FMPA COD2	
vendredi 14 juin	Mailly le Camp	2024-104-FMPA COD2	
samedi 15 juin	Mailly le Camp	2024-105-FMPA COD2	
vendredi 4 octobre	Essoyes	2024-106-FMPA COD2	
samedi 5 octobre	Essoyes	2024-107-FMPA COD2	

FMPA COD 4

FMPA COD 4	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires min/max	6 /12
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire de la formation COD 4, un recyclage tous les 3 ans

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 17 février	Vouldy	2024-108-FMPA COD4	Lieu évolutif en fonction de la localisation des stagiaires et du niveau d'eau.
Samedi 24 février	Vouldy	2024-109-FMPA COD4	
Samedi 2 mars	Vouldy	2024-110-FMPA COD4	
Samedi 16 mars	Vouldy	2024-111-FMPA COD4	
Samedi 23 mars	Vouldy	2024-112-FMPA COD4	
Samedi 6 avril	Vouldy	2024-113-FMPA COD4	
Samedi 13 avril	Vouldy	2024-114-FMPA COD4	
Samedi 16 novembre	Vouldy	2024-115-FMPA COD4	

3 Formateur de secourisme

FMPA PAE FPS

FMPA PAE FPS CIS	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires min/max	6 /12
Public	Sapeurs-pompiers CD et corps communaux

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire de la formation PAE FPS Pour l'encadrement des FMPA CIS

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Vendredi 4 octobre	Nogent sur Seine	2024-116-FMPA PAE FPS	
Samedi 5 octobre	Vouldy	2024-117-FMPA PAE FPS	
Vendredi 11 octobre	Lusigny sur Barse	2024-118-FMPA PAE FPS	
Samedi 12 octobre	Arcis sur Aube	2024-119-FMPA PAE FPS	
Vendredi 18 octobre	Ouest	2024-120-FMPA PAE FPS	
Samedi 19 octobre	Romilly sur Seine	2024-121-FMPA PAEFPS	
Vendredi 25 octobre	Estissac	2024-122-FMPA PAEFPS	
Samedi 26 octobre	Bar sur Seine	2024-123-FMPA PAEFPS	

FMPA FOR stage CD et CPI

FMPA FOR FPS stage CD et CPI	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires min/max	6 /12
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire de la formation PAE FPS Pour l'encadrement des stages de secourisme

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 6 avril	Arcis sur Aube	2024-124-FMPA FOR FPS	
Samedi 13 avril	Bouilly	2024-125-FMPA FOR FPS	
Samedi 20 avril	Vouldy	2024-126-FMPA FOR FPS	

FMPA PAE FF

FMPA PAE FF	
Durée	2 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 /12
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire de la formation PAE FF Pour l'encadrement de formations FMPA PAE FPS et PAE FPS

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du jeudi 26 septembre au vendredi 27 septembre	Ouest	2024-127-FMPA FF	Préparation FMPA FPS

4 FMPA GOC3

FMPA GOC3	
Durée	1 jour – 8 heures (3 sessions obligatoires)
Nombre de stagiaires min/max	6/ 12
Public	Lieutenants CD

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire de la formation chef de groupe

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 2 mars	Direction	2024-128-FMPA GOC3	FMPA n°1
Mercredi 13 mars	Direction	2024-129-FMPA GOC3	
Jeudi 21 mars	Direction	2024-130-FMPA GOC3	
Mardi 4 juin	Les Riceys	2024-131-FMPA GOC3	FMPA n°2
Samedi 15 juin	Les Riceys	2024-132-FMPA GOC3	
Mercredi 9 octobre	Direction	2024-133-FMPA GOC3	FMPA n°3
Lundi 21 octobre	Direction	2024-134-FMPA GOC3	
Samedi 26 octobre	Direction	2024-135-FMPA GOC3	

5 FMPA SAL

FMPA SAL1 et 2

FMPA SAL 1 et 2	
Durée	80 heures par an
Nombre de stagiaires min/max	6 /12
Public	SAL

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire d'une formation SAL, Stage mer de 32 heures

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Jeudis 11, 18 et 25 janvier	Vouldy	2024-136-FMPA SAL	4 heures
Jeudis 8, 15 et 22 février	Vouldy	2024-137-FMPA SAL	4 heures
Jeudis 7, 14 et 21 mars	Vouldy	2024-138-FMPA SAL	8 heures
Jeudis 4, 11, 18 avril	Vouldy	2024-139-FMPA SAL	8 heures
Du lundi 20 mai au 24 mai	Extérieur	2024-140-FMPA SAL	32 heures
Jeudis 6, 13 et 20 juin	Vouldy	2024-141-FMPA SAL	8 heures
Jeudis 4, 11 et 18 juillet	Vouldy	2024-142-FMPA SAL	8 heures
Jeudis 8, 22 et 29 août	Vouldy	2024-143-FMPA SAL	8 heures
Jeudis 5, 12 et 19 septembre	Vouldy	2024-144-FMPA SAL	8 heures
Jeudis 3, 10 et 17 octobre	Vouldy	2024-145-FMPA SAL	8 heures
Jeudis 7, 14, et 21 novembre	Vouldy	2024-146-FMPA SAL	4 heures
Jeudis 5, 12 et 19 décembre	Vouldy	2024-147-FMPA SAL	4 heures
Du mardi 16 au vendredi 19 avril	Extérieur	2024-229-FMPA SAL	32 heures

6 FMPA GRIMP

FMPA IMP 1 / IMP2

FMPA IMP 1 / IMP 2	
Durée	72 heures /an
Nombre de stagiaires min/max	6 /12
Public	IMP

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire de la formation IMP1 ou 2

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Mardi 9 janvier	Vouldy	2024-148-FMPA CU SMPM	Chef d'unité
Mardi 16 janvier	Vouldy	2024-149-FMPA SMPM	
Mardis 6 et 20 février	Vouldy	2024-150-FMPA SMPM	
Mardis 12 et 19 mars	Vouldy	2024-151-FMPA SMPM	
Mardis 9 et 16 avril	Vouldy	2024-152-FMPA SMPM	
Mardis 7 et 14 mai	Vouldy	2024-153-FMPA SMPM	
Du mardi 4 au vendredi 7 juin	Extérieur	2024-154-FMPA SMPM	
Mardi 10 septembre	Vouldy	2024-155-FMPA SMPM	
Du mardi 24 au vendredi 27 septembre	Extérieur	2024-156-FMPA SMPM	
Mardis 8 et 15 octobre	Vouldy	2024-157-FMPA SMPM	
Jeudis 7 et 21 novembre	Vouldy	2024-158-FMPA SMPM	

7 FMPA RCH

FMPA RCH1

FMPA RCH1	
Durée	1 jour – 8 heures
Nombre de stagiaires min/max	6/12
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis
Titulaire de la formation RCH1

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Mercredi 17 janvier	Vouldy	2024-159-FMPA RCH1	
Jeudi 7 novembre	Vouldy	2024-160-FMPA RCH1	
Les exercices zonaux ou PPI pourront servir de FMPA annuelle			

FMPA RCH2

FMPA RCH2			
Durée	2 jours – 16 heures		
Nombre de stagiaires min/max	6/12		
Public	Sapeur-pompier		
Conditions d'accès / prérequis			
Titulaire de la formation RCH2			
Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Lundi 15 janvier	Vouldy	2024-161-FMPA RCH2-1	FMPA n°1 8 heures 1 date au choix
Mardi 16 janvier	Vouldy	2024-162-FMPA RCH2-1	
Mercredi 17 janvier	Vouldy	2024-163-FMPA RCH2-1	
Jeudi 18 janvier	Vouldy	2024-164-FMPA RCH2-1	
Vendredi 19 janvier	Vouldy	2024-165-FMPA RCH2-1	
Mardi 5 novembre	Vouldy	2024-166-FMPA RCH2-2	FMPA n°2 8 heures 1 date au choix
Mercredi 6 novembre	Vouldy	2024-167-FMPA RCH2-2	
Jeudi 7 novembre	Vouldy	2024-168-FMPA RCH2-2	
Vendredi 8 novembre	Vouldy	2024-169-FMPA RCH2-2	
Lundi 18 novembre	Vouldy	2024-170-FMPA RCH2-2	
Les exercices zonaux ou PPI pourront servir de FMPA annuelle			

8 FMPA RAD

FMPA RAD1

FMPA RAD1	
Durée	1 jour – 8 heures
Nombre de stagiaires min/max	6/12
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis
Titulaire de la formation RAD1

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Mercredi 13 mars	Nogent sur Seine	2024-171-FMPA RAD1	8 heures
Samedi 30 mars	Brienne le Château	2024-172-FMPA RAD1	4 heures
Samedi 12 octobre	Brienne le Château	2024-173-FMPA RAD1	4 heures
Jeudi 21 novembre	Nogent sur Seine	2024-174-FMPA RAD1	8 heures
Les exercices zonaux ou PPI pourront servir de FMPA annuelle			

FMPA RAD2

FMPA RAD2	
Durée	2 jours – 16 heures
Nombre de stagiaires min/max	6/12
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis
Titulaire de la formation RAD2

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Mardi 12 mars	Nogent sur Seine	2024-175-FMPA RAD2-1	
Mercredi 13 mars	Nogent sur Seine	2024-176-FMPA RAD2-1	
Jeudi 14 mars	Nogent sur Seine	2024-177-FMPA RAD2-1	
Vendredi 15 mars	Nogent sur Seine	2024-178-FMPA RAD2-1	
Mardi 19 novembre	Nogent sur Seine	2024-179-FMPA RAD2-2	
Mercredi 20 novembre	Nogent sur Seine	2024-180-FMPA RAD2-2	
Jeudi 21 novembre	Nogent sur Seine	2024-181-FMPA RAD2-2	
Vendredi 22 novembre	Nogent sur Seine	2024-182-FMPA RAD2-2	
Les exercices zonaux ou PPI pourront servir de FMPA annuelle			

9 FMPA SSSM

FMPA activités opérationnelles	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires min/max	6/12
Public	ISP

Conditions d'accès / prérequis
Titulaire de la formation FI activités opérationnelles

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Vendredi 22 novembre	Ouest	2024-183-FMPA SSSM-PISU	
Samedi 30 novembre	Ouest	2024-184-FMPA SSSM-PISU	

10 FMPA FORMATEURS CAISSON

FMPA formateurs caisson	
Durée	1 jour – 8 heures
Nombre de stagiaires	8
Public	Formateurs caisson CD

Conditions d'accès / prérequis
Formateurs caisson

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Mardi 30 janvier	Chaumont	2024-185-FMPA formateur COEPT	Uniquement formateurs caisson
Mardi 26 mars	Chaumont	2024-186-FMPA formateur COEPT	
Lundi 30 septembre	Chaumont	2024-187-FMPA formateur COEPT	
Mardi 26 novembre	Chaumont	2024-188-FMPA formateur COEPT	

FMPA SPPNO	
Durée	2 jours – 8 heures
Nombre de stagiaires	15
Public	SPP CD

Conditions d'accès / prérequis
Sapeurs-pompiers professionnels

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Lundi 8 janvier	Vouldy	2024-189-SPP-MSP-1	3 caporaux
Mardi 9 janvier	Vouldy	2024-190-SPP-MSP-1	3 caporaux
Mercredi 10 janvier	Vouldy	2024-191-SPP-MSP-1	3 caporaux
Jeudi 11 janvier	Vouldy	2024-192-SPP-MSP-1	3 caporaux
Vendredi 12 janvier	Vouldy	2024-193-SPP-MSP-1	3 caporaux
Lundi 15 janvier	Vouldy	2024-194-SPP-MSP-1	3 caporaux
Mardi 16 janvier	Vouldy	2024-195-SPP-MSP-1	3 caporaux
Mercredi 17 janvier	Vouldy	2024-196-SPP-MSP-1	3 caporaux
Jeudi 18 janvier	Vouldy	2024-197-SPP-MSP-1	3 caporaux
Vendredi 19 janvier	Vouldy	2024-198-SPP-MSP-1	3 caporaux
Mardi 30 janvier	Vouldy	2024-199-SPP-MSP-1	
Mercredi 31 janvier	Vouldy	2024-200-SPP-MSP-1	
Jeudi 1 ^{er} février	Vouldy	2024-201-SPP-MSP-1	
Mardi 5 février	Vouldy	2024-202-SPP-MSP-1	
Mercredi 6 février	Vouldy	2024-203-SPP-MSP-1	
Jeudi 7 février	Vouldy	2024-204-SPP-MSP-1	
Mardi 20 février	Vouldy	2024-205-SPP-MSP-1	
Mercredi 21 février	Vouldy	2024-206-SPP-MSP-1	
Jeudi 22 février	Vouldy	2024-207-SPP-MSP-1	

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Lundi 9 septembre	Vouldy	2024-208-SPP-MSP-2	
Mardi 10 septembre	Vouldy	2024-209-SPP-MSP-2	
Mercredi 11 septembre	Vouldy	2024-210-SPP-MSP-2	
Jeudi 12 septembre	Vouldy	2024-211-SPP-MSP-2	
Vendredi 13 septembre	Vouldy	2024-212-SPP-MSP-2	
Lundi 16 septembre	Vouldy	2024-213-SPP-MSP-2	
Mardi 17 septembre	Vouldy	2024-214-SPP-MSP-2	
Mercredi 18 septembre	Vouldy	2024-215-SPP-MSP-2	
Jeudi 19 septembre	Vouldy	2024-216-SPP-MSP-2	
Vendredi 20 septembre	Vouldy	2024-217-SPP-MSP-2	
Mardi 1 ^{er} octobre	Vouldy	2024-218-SPP-MSP-2	
Mercredi 2 octobre	Vouldy	2024-219-SPP-MSP-2	
Jeudi 3 octobre	Vouldy	2024-220-SPP-MSP-2	
Mardi 5 novembre	Vouldy	2024-221-SPP-MSP-2	
Mercredi 6 novembre	Vouldy	2024-222-SPP-MSP-2	
Jeudi 7 novembre	Vouldy	2024-223-SPP-MSP-2	
Mercredi 13 novembre	Vouldy	2024-224-SPP-MSP-2	
Jeudi 14 novembre	Vouldy	2024-225-SPP-MSP-2	

Les stages extérieurs

1 L'ENSOSP

L'École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers (ENSOSP) est chargée de la formation des officiers SPP et SPV, ainsi que de certaines spécialités. L'ENSOSP est située à AIX LES MILLES (13) et dispose d'une antenne formation à la prévention – prévision sur le site d'LOUDINÉ (PARIS 13^e).

Les inscriptions sont gérées par le service CFAPS.

2 Le CNFPT et l'INSET

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et l'Institut National Supérieur des Études Territoriales (INSET) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la formation des agents des catégories A, B et C. Seuls les personnels administratifs et techniques ainsi que les sapeurs-pompiers professionnels bénéficient des formations dispensées par le CNFPT.

Les sapeurs-pompiers volontaires, par ailleurs agents de la fonction publique territoriale, peuvent bénéficier de formations « Sapeurs-pompiers » proposées par le CNFPT.

Vous pouvez trouver le catalogue des formations proposées sur le site internet du CNFPT : <http://www.cnfpt.fr/>

Les demandes d'inscriptions doivent se faire sous couvert du supérieur hiérarchique.

The image shows a screenshot of the CNFPT website. At the top left is the CNFPT logo. To the right, there is a navigation menu with the items: "Se former", "Évaluer", "S'informer", and "Nous connaître". Further right is a "Localisez-vous" button with a location pin icon and a dropdown arrow. Below the navigation is a large banner image of a rural landscape. Overlaid on the banner is a search bar with the placeholder text "Que recherchez-vous ?" and a magnifying glass icon. Below the search bar is a dropdown menu showing "Une formation" and a "LANCER LA RECHERCHE" button. Below the banner is a section titled "Les énergies renouvelables locales" with a "EN SAVOIR PLUS" button. At the bottom, there are three blue buttons with icons and text: "AGENT TERRITORIAL" (with a person icon) and "Choisir une formation", "COLLECTIVITÉ" (with a house icon) and "Développer les compétences de ses agents", and "FORMATEUR" (with a person and speech bubble icon) and "Devenir formateur".

3 Autres formations

Le SDIS peut être amené à travailler avec d'autres organismes de formation lorsqu'il ne possède pas les agréments ou les compétences pédagogiques nécessaires (Antibia, passation de marchés publics...). Il peut s'agir d'entreprises privées, d'autres SDIS, d'associations, d'autres collectivités...

Ces formations font alors l'objet d'une convention ou d'un devis qui définit les modalités pédagogiques et financières de la prestation.

Les manifestations sportives

1 Cross

Cross départemental

Cross départemental	
Public	Sapeurs-pompiers, JSP et PAT

Objectif de la manifestation
Partager un moment de convivialité

Conditions d'accès / prérequis
Être sapeur-pompier au CD ou dans un corps communaux ou PAT au sein du SDIS 10 ou JSP et apte médical

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 20 janvier	Parc des MOULINS Troyes	2024-226-CROSS-DEPT	

Cross régional

Cross régional	
Public	Sapeurs-pompiers, JSP

Objectif de la manifestation
Partager un moment de convivialité

Conditions d'accès / prérequis
JSP et SP de catégorie cadet et junior qualifiés au cross départemental

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 17 février	Cirey sur Vezouze (54)	2024-227-CROSS-REG	

Cross national

Cross national	
Public	Sapeurs-pompiers et JSP


Objectif de la manifestation
Partager un moment de convivialité et représenter le SDIS 10

Conditions d'accès / prérequis
Être qualifié

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 23 mars	Laval (53)	2024-228-CROSS-NAT	

Annexes

Formulaire création de stage



Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aube

DEMANDE D'ORGANISATION DE STAGE HORS CALENDRIER

Demande adressée à sdls.Formation@sdls10.fr minimum 5 semaines avant la date du stage

Type de stage : [] Lieu du stage : [CHOIX]

Date de stage : Du [24/07/2020] Au [24/07/2020]

Durée : [CHOIX] jours [CHOIX] heures

Responsable pédagogique : [CHOIX] []

Responsable de suivi : [CHOIX] []

Lieu de restauration : [] Pré-réservation faite [CHOIX]

Nombre de repas à prévoir : [CHOIX]

Véhicules nécessaires : 1. [CHOIX] 2. [CHOIX] 3. []

Matériels demandés : []

[]

[]

STAGIAIRES					
	NOM	PRENOM	CIS	CATEGORIE	REPAS O/N
1	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
2	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
3	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
4	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
5	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
6	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
7	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
8	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
9	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
10	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
11	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
12	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]

1

FORMATEURS					
	NOM	PRENOM	CIS	CATEGORIE	REPAS O/N
1	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
2	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
3	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
4	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
5	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]

JURY					
	NOM	PRENOM	CIS	CATEGORIE	REPAS O/N
1	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
2	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
3	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
4	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]

ASSISTANTS					
	NOM	PRENOM	CIS	CATEGORIE	REPAS O/N
1	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]
2	[]	[]	[CHOIX]	[CHOIX]	[CHOIX]

Le Service Formation se réserve le droit d'étudier cette demande en rapport au calendrier officiel.

Service formation CIS

AVIS et VISA

Chef de centre

Service formation DDSIS

2

Pour information : s'agissant de la restauration, le montant maximum est de 17.25 et le paiement se réalise par bon de commande

Janvier

	formations de tronc commun	formations de spécialités	F Maintien et Perfectionnement des Acquis	formations corps communaux	
1 Lu				1	
2 Ma					
3 Me					
4 Je					
5 Ve		FAE SPP			
6 Sa				Épiphanie	
7 Di					
8 Lu		FAE SPP	FMPA SPP 2 caporaux	2	
9 Ma		FAE SPP	FMPA SPP 2 caporaux	SMPM CU	
10 Me		FAE SPP	FMPA SPP 2 caporaux		
11 Je		FAE SPP	FMPA SPP 2 caporaux	FMPA SAL f4	
12 Ve		FAE SPP	FMPA SPP 2 caporaux		
13 Sa	CE 1-1			PSC1	
14 Di					
15 Lu		RCH1 FAE SPP	FMPA RCH FMPA SPP 2 caporaux	3	
16 Ma		RCH1 FAE SPP	FMPA RCH FMPA SPP 2 caporaux	FMPA SMPM	
17 Me		RCH1 FAE SPP	FI santé en service FMPA RCH FMPA SPP 2 caporaux		
18 Je		RCH1 FAE SPP	FMPA RCH FMPA SPP 2 caporaux	FMPA SAL f4	
19 Ve		RCH1 FAE SPP	FMPA RCH FMPA SPP 2 caporaux		
20 Sa	Prompt secours	cross départemental		équipier PPBE cpi	
21 Di					
22 Lu				4	
23 Ma					
24 Me					
25 Je			FMPA SAL f4		
26 Ve		CA PPBE	Formateur cod FSA		
27 Sa	Prompt secours	INC1-1	CA PPBE	Formateur cod FSA	équipier PPBE cpi
28 Di					
29 Lu			FMPA FORMATEUR Forcement	5	
30 Ma			FMPA SPP	FMPA FORMATEUR COEPT	
31 Me			FMPA SPP		

Février											
	formations de tronc commun				formations de spécialités			Maintien et Perfectionnement des Acqu	formations corps communaux		
1	Je								FMPA SPP		
2	Ve					Formateur cod0	Formateur incendie				
3	Sa	formations aux techniques de forçements				Formateur cod0	Formateur incendie				
		Prompt secours									
		équipier PPBE CA PPBE		INC1-2					équipier incendie cp		
4	Di										
5	Lu								6	6	
6	Ma								FMPA SPP	FMPA SMPM	
7	Me								FMPA SPP		
8	Je								FMPA SPP	FMPA SAL f4	
9	Ve								FMPAEAP1		
10	Sa	Prompt secours				COD FSA	ACCPRO 1-1		FMPAEAP1	équipier incendie cp	
		équipier PPBE CA PPBE		INC1-3							
11	Di										
12	Lu								Formateur SR	7	
13	Ma					COD 1 1-1	Formateur SR		FMPA RCH		
14	Me					COD 1 1-2			FMPA RCH		
15	Je					COD 1 1-3			FMPA RCH	FMPA SAL f4	
16	Ve								ACCPRO 1-2	FMPA RCH	
17	Sa	Prompt secours				COD FSA	JSP	ACCPRO 1-3		FMPA COD4	équipier incendie cp
		équipier PPBE CA PPBE		INC1-4							
18	Di										
19	Lu	formations aux techniques de forçements							8	8	
20	Ma								FMPA SPP	FMPA SMPM	
21	Me								FMPA SPP		
22	Je								FMPA SPP	FMPA SAL f4	
23	Ve								Formateur cod 1		
24	Sa	INC1-5	CATE1-1	apprenant		Pic-F	JSP	Formateur cod 1	FMPA COD4	PSC1	
25	Di										
26	Lu	INC1-6	CE 1-2	EQ SR			JSP			9	
27	Ma	INC1-7	CE 1-3	EQ SR	CA SR			JSP			
28	Me	INC1-8	CE 1-4	EQ SR	CA SR			JSP			
29	Je	INC1-9	CE 1-5	EQ SR	CA SR			JSP			

Mars										
		formations de tronc commun			formations de spécialités		F Maintien et Perfectionnement des Acquis		formations corps communaux	
1	Ve	INC1-10	CE 1-6			JSP				
2	Sa	Prompt secours			COD 1 2-1		FMPA COD4	FMPA GOC3/4	équipier PPBE cpi	resp intervention
3	Di									
4	Lu	équipier vsav			FORACC					10
5	Ma	équipier vsav	CA SUAP		FORACC					
6	Me	équipier vsav	CA SUAP		FORACC					
7	Je	équipier vsav	CA SUAP	FIAMU	FORACC			FMPA SAL f8		
8	Ve	équipier vsav	CA SUAP	FIAMU	FORACC					
9	Sa	Prompt secours			COD 1 2-2				équipier PPBE cpi	resp intervention
10	Di									
11	Lu				RCH1					11
12	Ma				RAD1		FMPA RAD	FMPA SMPM		
13	Me				RAD1		FMPA RAD	FMPA GOC3/4		
14	Je			FISSO	RAD1		FMPA RAD	FMPA SAL f8		
15	Ve			FISSO	RAD1		FMPA RAD			
16	Sa	formations aux techniques de forcements			COD 1 2-3	FDF1	FMPA COD4		quipier incendie cp	resp intervention
		Prompt secours	CE 2-1							
17	Di									
18	Lu									12
19	Ma				Pic-F			FMPA SMPM		
20	Me				Pic-F					
21	Je				Pic-F		FMPA GOC3/4	FMPA SAL f8		
22	Ve				Pic-F		FMPAEAP1			
23	Sa	Prompt secours	INC2-1		COD FSA		FMPAEAP1	FMPA COD4	quipier incendie cp	
24	Di									
25	Lu	formations aux techniques de forcements								13
26	Ma				IMP1		FMPA FORMATEUR COEPT			
27	Me				IMP2					
28	Je				IMP3					
29	Ve				IMP4					
30	Sa	Prompt secours	INC2-2	CA PPBE			FMPA RAD		quipier incendie cp	
31	Di				Passage à l'heure d'été					

Avril													
	formations de tronc commun					formations de spécialités			F Maintien et Perfectionnement des Acquis		formations corps communaux		
1	Lu	Lundi de Pâques											
2	Ma											14	
3	Me												
4	Je									FMPA SAL f8			
5	Ve	CA PPBE		formations aux techniques de forçements									
6	Sa	équipier PPBE	CA PPBE	INC2-3	CATE1-2	COD FSA	ACCPRO 2-1	FDF2	FMPA COD4	FMPA FPS stage	Prompt secours		
7	Di												
8	Lu						COD2					15	
9	Ma						COD2			FMPA SMPM			
10	Me						COD2						
11	Je						COD2			FMPA SAL f8			
12	Ve	CA PPBE		CATE1-3			COD2			ACCPRO 2-2			
13	Sa	équipier PPBE	CA PPBE	INC2-4	CATE1-4		ACCPRO 2-3	JSP	FMPA COD4	FMPA FPS stage	Prompt secours		
		apprenant											
14	Di												
15	Lu						EAP1						
16	Ma						EAP1			FMPA SAL	FMPA SMPM	16	
17	Me						EAP1			FMPA SAL			
18	Je						EAP1			FMPA SAL	FMPA SAL f8		
19	Ve						CATE1-5			FMPA SAL			
20	Sa						INC2-5			CATE1-6	JSP	FMPA FPS stage	Prompt secours
21	Di												
22	Lu	équipier vsav		INC2-6	CE 2-2	CATE1-7	FORACC	JSP					
23	Ma	équipier vsav	CA SUAP	INC2-7	CE 2-3	CATE1-8	FORACC	JSP				17	
24	Me	équipier vsav	CA SUAP	INC2-8	CE 2-4	CATE1-9	FORACC	JSP					
25	Je	équipier vsav	CA SUAP	INC2-9	CE 2-5	CATE1-10	FORACC	JSP					
26	Ve	équipier vsav	CA SUAP	INC2-10	CE 2-6	CATE1-11	FORACC	JSP					
27	Sa											Prompt secours	
28	Di												
29	Lu	EQ SR											
30	Ma	EQ SR	CA SR									18	

Mai				
	formations de tronc commun	formations de spécialités	F Maintien et Perfectionnement des Acquis	formations corps communaux
1	Me			Fête du Travail
2	Je	EQ SR CA SR		
3	Ve	EQ SR CA SR		
4	Sa			Prompt secours
5	Di			
6	Lu	Arbitrage et jury		19
7	Ma		FMPA SMPM	
8	Me			Fête de la Victoire
9	Je			Ascension
10	Ve			
11	Sa			
12	Di			
13	Lu	FDF1 FDF2		20
14	Ma	FDF1 FDF2	FMPA SMPM	
15	Me	FDF1 FDF2		
16	Je	FDF1 FDF2		
17	Ve	FDF1 FDF2		
18	Sa			
19	Di			Pentecôte
20	Lu		FMPA SAL	Lundi de Pentecôte
21	Ma		FMPA SAL	21
22	Me		FMPA SAL	
23	Je		FMPA SAL	
24	Ve		FMPA SAL	
25	Sa	formations aux techniques de formcements Prompt secours CE 3-1	FMPA GOC3/4	équipier PPBE cpi
26	Di			
27	Lu	formations aux techniques de formcements	COD VLHR	FMAPA COD 2
28	Ma			FMAPA COD 2
29	Me			
30	Je			
31	Ve			

Juin

	formations de tronc commun	formations de spécialités	F Maintien et Perfectionnement des Acquis	formations corps communaux
1 Sa	Prompt secours équipier PPBE			équipier PPBE cpi
2 Di				
3 Lu				23
4 Ma			FMPA SMPM FMPA GOC3/4	
5 Me			FMPA SMPM	
6 Je			FMPA SMPM FMPA SAL f8	
7 Ve			FMPA SMPM	
8 Sa	Prompt secours équipier PPBE INC 3-1	JSP		équipier incendie cp resp intervention
9 Di				
10 Lu				24
11 Ma				
12 Me				
13 Je			FMPA SAL f8	
14 Ve		COD VLHR	FMAPA COD 2	
15 Sa	Prompt secours équipier PPBE INC 3-2		FMAPA COD 2 FMPA GOC3/4	équipier incendie cp resp intervention
16 Di				
17 Lu				25
18 Ma			FMPA SMPM FMPA FORMATEUR COEPT	
19 Me				
20 Je			FMPA SAL f8	
21 Ve				
22 Sa	Prompt secours INC 3-3			équipier incendie cp resp intervention
23 Di				
24 Lu				26
25 Ma				
26 Me				
27 Je				
28 Ve				
29 Sa	apprenant INC 3-4			PSC1
30 Di				

Juillet					
	formations de tronc commun			F Maintien et Perfectionnement des Acquis	
1	Lu				27
2	Ma				
3	Me				
4	Je			FMPA SAL f8	
5	Ve				
6	Sa		INC 3-5		
7	Di				
8	Lu	équipier vsav		INC 3-6 CE 3-2	28
9	Ma	équipier vsav	CA SUAP	INC 3-7 CE 3-3	
10	Me	équipier vsav	CA SUAP	INC 3-8 CE 3-4	
11	Je	équipier vsav	CA SUAP	INC 3-9 CE 3-5	FMPA SAL f8
12	Ve	équipier vsav	CA SUAP	INC 3-10 CE 3-6	
13	Sa				
14	Di				
15	Lu	Prompt secours	EQ SR		29
16	Ma	Prompt secours	EQ SR	CA SR	
17	Me	Prompt secours	EQ SR	CA SR	
18	Je	Prompt secours	EQ SR	CA SR	FMPA SAL f8
19	Ve	Prompt secours			
20	Sa				
21	Di				
22	Lu				30
23	Ma				
24	Me				
25	Je				
26	Ve				
27	Sa	apprenant			
28	Di				
29	Lu				31
30	Ma				
31	Me				

Août		
	formations de tronc commun	F Maintien et Perfectionnement des Acquis
1	Je	
2	Ve	
3	Sa	
4	Di	
5	Lu	32
6	Ma	
7	Me	
8	Je	FMPA SAL f8
9	Ve	
10	Sa	
11	Di	
12	Lu	33
13	Ma	
14	Me	
15	Je	Assomption
16	Ve	
17	Sa	
18	Di	
19	Lu	34
20	Ma	
21	Me	
22	Je	FMPA SAL f8
23	Ve	
24	Sa	
25	Di	
26	Lu	35
27	Ma	
28	Me	
29	Je	FMPA SAL f8
30	Ve	
31	Sa	Prompt secours

Septembre

	formations de tronc commun	formations de spécialités	F Maintien et Perfectionnement des Acquis	formations corps communaux
1 Di				
2 Lu		FAE/FI SPP		36
3 Ma		FAE/FI SPP		
4 Me		FAE/FI SPP		
5 Je		FAE/FI SPP	FMPA SAL f8	
6 Ve		FAE/FI SPP		
7 Sa	Prompt secours			PSC1
8 Di				
9 Lu		FAE/FI SPP	FMPA SPP	37
10 Ma		FAE/FI SPP	FMPA SPP FMPA SMPM	
11 Me		FAE/FI SPP	FMPA SPP	
12 Je		FAE/FI SPP	FMPA SPP FMPA SAL f8	
13 Ve		FAE/FI SPP	FMPA SPP	
14 Sa	Prompt secours CE 4-1 CE 5-1 CATE 2-1			équipier PPBE cpi
15 Di				
16 Lu		FAE/FI SPP	FMPA SPP	38
17 Ma		FAE/FI SPP	FMPA SPP	
18 Me		FAE/FI SPP FI santé en service	FMPA SPP	
19 Je		FAE/FI SPP	FMPA SPP FMPA SAL f8	
20 Ve	CA PPBE	FAE/FI SPP	FMPA SPP	
21 Sa	Prompt secours CA PPBE		ACCPRO 3-1	équipier PPBE cpi
22 Di				
23 Lu		FAE/FI SPP		39
24 Ma		FAE/FI SPP	FMPA SMPM	
25 Me		FAE/FI SPP	FMPA SMPM	
26 Je		FAE/FI SPP	FMPA SMPM FMPA FF	
27 Ve		FAE/FI SPP ACCPRO 3-2	FMPA SMPM FMPA FF	
29 Sa	Prompt secours équipier PPBE CA PPBE		ACCPRO 3-3	équipier incendie cpi
29 Di				
30 Lu		FMPA FORMATEUR COEPT		40

Octobre										
	formations de tronc commun				formations de spécialités			F Maintien et Perfectionnement des Acquis		formations corps communaux
1	Ma							FMPA SPP		
2	Me							FMPA SPP		
3	Je							FMPA SPP	FMPA SAL f8	
4	Ve							FMPA FPS CIS		
5	Sa	équipier PPBE	CA PPBE	apprenant		COD VLHR	Animateur JSP	FMPA FPS CIS		équipier incendie cpi
6	Di									
7	Lu					IMP2				41
8	Ma					IMP2			FMPA SMPM	
9	Me					IMP2			FMPA GOC3/4	
10	Je					IMP2			FMPA SAL f8	
11	Ve					IMP2		FMPA FPS CIS	FMPAEAP1	
12	Sa	équipier PPBE	CA PPBE			PAE FPS	Animateur JSP	FMPA FPS CIS	FMPA RAD	équipier incendie cpi
13	Di									
14	Lu					IMP2				42
15	Ma					IMP2			FMPA SMPM	
16	Me					IMP2				
17	Je					IMP2	FI SSO		FMPA SAL f8	
18	Ve					IMP2	FI SSO	FMPA FPS CIS		
19	Sa		INC 4-1	CE 5-2	CATE 2-2		Animateur JSP	FMPA FPS CIS		resp intervention
20	Di									
21	Lu	équipier vsav		INC 4-2	CE 5-3	CATE 2-3			FMPA GOC3/4	43
22	Ma	équipier vsav	CA SUAP	INC 4-3	CE 5-4	CATE 2-4				
23	Me	équipier vsav	CA SUAP	INC 4-4	CE 5-5	CATE 2-5		FI AMU		
24	Je	équipier vsav	CA SUAP	INC 4-5	CE 5-6	CATE 2-6		FI AMU		
25	Ve	équipier vsav	CA SUAP	INC 4-6	CE 6-2	CATE 2-7		FMPA FPS CIS		
26	Sa						Animateur JSP	FMPA FPS CIS	FMPA GOC3/4	resp intervention
27	Di									
28	Lu	EQ SR		INC 4-7	CE 6-3	CATE 2-8				44
29	Ma	EQ SR	CA SR	INC 4-8	CE 6-4	CATE 2-9				
30	Me	EQ SR	CA SR	INC 4-9	CE 6-5	CATE 2-10				
31	Je	EQ SR	CA SR	INC 4-10	CE 6-6	CATE 2-11				

Novembre

	formations de tronc commun	formations de spécialités	F Maintien et Perfectionnement des Acquis		formations corps communaux	
1 Ve					Toussaint	
2 Sa					resp intervention	
3 Di						
4 Lu		RCH2			45	
5 Ma		RCH2	COD 1 3-1	FMPA SPP	FMPA RCH	
6 Me		RCH2	COD 1 3-2	FMPA SPP	FMPA RCH	
7 Je		RCH2	COD 1 3-3	FMPA SPP	FMPA RCH	FMPA SMPM
		RCH2		FMPA SPP	FMPA RCH	FMPA SAL f4
8 Ve	CA PPBE	RCH2			FMPA RCH	
9 Sa					Prompt secours	
10 Di						
11 Lu					Armistice	
12 Ma					46	
13 Me				FMPA SPP		
14 Je				FMPA SPP	FMPA SAL f4	
15 Ve						
16 Sa	équipier PPBE CA PPBE	COD 1 4-1	ACCPRO 4-1		FMPA COD4	Prompt secours
17 Di						
18 Lu		RCH2			FMPA RCH	47
19 Ma		RAD2			FMPA RAD	
20 Me		RAD2			FMPA RAD	
21 Je		RAD2			FMPA RAD	FMPA SAL f4
		RAD2			FMPA RAD	FMPA SMPM
22 Ve		RAD2	ACCPRO 4-2	FMPA PISU	FMPA RAD	
23 Sa	équipier PPBE CA PPBE	COD 1 4-2	ACCPRO 4-3			Prompt secours
24 Di						
25 Lu		PAE FPS				48
26 Ma		PAE FPS		FMPA FORMATEUR COEPT		
27 Me		PAE FPS				
28 Je		PAE FPS				
29 Ve		PAE FPS				
30 Sa	équipier PPBE CA PPBE	COD 1 4-3		FMPA PISU		Prompt secours

Décembre			
	formations de tronc commun	F Maintien et Perfectionnement des Acquis	formations corps communaux
1 Di			
2 Lu	PAE FPS		49
3 Ma	PAE FPS		
4 Me	PAE FPS		
5 Je	PAE FPS	FMPA SAL f4	
6 Ve	PAE FPS		
7 Sa			Prompt secours
8 Di			
9 Lu			50
10 Ma			
11 Me			
12 Je		FMPA SAL f4	
13 Ve			
14 Sa			
15 Di			
16 Lu			51
17 Ma			
18 Me			
19 Je		FMPA SAL f4	
20 Ve			
21 Sa	Prompt secours		
22 Di			
23 Lu	Prompt secours		52
24 Ma	Prompt secours		
25 Me			
26 Je	Prompt secours		
27 Ve	Prompt secours		
28 Sa			
29 Di			
30 Lu	équipier vsav		1
31 Ma	équipier vsav		

SDIS de l'Aube

Service compétences, formation et APS

(CFAPS)

03/10/2024